

DARWIN SMITH

LA RÉFORME MUSICALE À LA SANTISSIMA
ANNUNZIATA DE FLORENCE (1478-1485) ET LA
POLITIQUE RELIGIEUSE DE LORENZO DE' MEDICI

Le 7 novembre 1477, *maestro* Antonio Alabanti da Bologna, frère servite, théologien et prêcheur de renom, devient prieur du couvent de la Santissima Annunziata à Florence. Jusqu'à son départ, au début de l'été 1485, quand il devient général de l'Ordre, il y mène une action réformatrice de grande ampleur – régulatrice de la vie commune, économique, patrimoniale, architecturale, agricole, diététique, liturgique et musicale –, action qui nous est connue grâce à son *Memoriale*. Le but de cet article est de montrer le contexte, l'organisation et les effets de sa réforme de la liturgie musicale, sous l'impulsion de Lorenzo de' Medici, par l'intermédiaire de son musicien personnel, Arnolfo di Francia, alias Arnoul Gréban. Si le développement de la liturgie polyphonique à l'Annunziata peut être mis en parallèle avec l'installation concomitante du chœur de la chapelle Sixtine, consacrée le 15 août 1483 par le pape Sixte IV, la *reformazione* de l'Alabanti dans son ensemble est à intégrer aux réponses des ordres mendiants à l'Observance et aux transformations patronnées par Lorenzo de' Medici sur les institutions religieuses à Florence dont il administrait, de fait, le diocèse.¹

1. La base du présent article est issue de *Memoriale de maestro Antonio Alabanti, prieur de la Santissima Annunziata de Florence (1477-1485)*, Firenze, ASF, CS 119, Pezzo 873, Édition, introduction, index et glossaire, Habilitation à diriger des recherches, Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, 2 vol. et un fac-simile et Id., *Le budget de maître Antonio Alabanti, prieur de la Santissima Annunziata de Florence (1477-1485)*, dans *Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge*, sous la direction d'O. MATTEONI et de P. BECK, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France-Ministère des finances et des comptes publics, 2015, pp. 217-247. Du fait de l'abondance de la bibliographie, ne sera cité ici que ce qui est directement utile au propos, en espérant n'avoir oublié aucun travail ni personne. Nous remercions tout particulièrement Siro Ferrone et Stefano Mazzoni qui nous ont invité à présenter cette recherche au colloque international *Firenze e la nuova storia del teatro*, qui s'est tenu au teatro della Pergola, à Florence, les 23 et 24 avril 2015. Ce travail n'aurait pu atteindre sa forme finale sans les lectures critiques de Lorenzo Fabbri, Xavier Leroux, Gabriella

1. Une « *reformazione* » générale

La Santissima Annunziata de Florence est la maison mère du moins connu des ordres mendiants, *I servi beatae Mariae Virginis* (les serviteurs de la bienheureuse Vierge Marie), établi à Cafaggio, vers le milieu du XIII^e siècle, par sept pénitents laïcs florentins.² La présence d'une image miraculeuse de la Vierge y suscite une intense dévotion rythmée par des pèlerinages aux fêtes de la Nativité (8 septembre) et de l'Annonciation (25 mars). Les ex-votos mariaux précieux sont conservés dans l'*Armario degli argenti*, peint par l'atelier de Fra Angelico et, lors du concile de Florence, un délégué russe comptait dans l'église 6.000 effigies et objets votifs de cire.³ Au XV^e siècle, la célébrité de l'image miraculeuse

Parussa, Klaus Ridder et Claudio Passera : qu'ils soient ici remerciés, ainsi que Paola Ventrone, qui en est à l'origine et a tant œuvré pour sa publication. Les insuffisances, approximations et erreurs incombant, comme il est d'usage de le dire, à notre seule responsabilité. Critères d'édition : nous avons suivi les *Consigli per l'edizione dei documenti in lingua italiana (XIV^e-XVII^e secolo)* de Marc Smith (« Bibliothèque de l'École des Chartes », CLIX, 2001, 2, pp. 541-578), qui fait de nombreuses suggestions utiles par rapport aux pratiques des éditeurs italiens (par ex. la réduction dans tous les cas, sauf dialectaux, des graphies de *j*, qui n'est qu'une forme allongée du *i*, voir *ivi*, p. 547). Les abréviations ont été développées silencieusement, sauf pour les termes répétés en longues énumérations, comme « ven. » ou « vend. » pour *venduta* (39v., 40r.), où nous avons reproduit le système du copiste. Par ailleurs, les traits surnuméraires ou manquants dans les juxtapositions de lettres à jambages font partie des caractéristiques connues de ces écritures (A. PETRUCCI, *Il Libro di ricordanze dei Corsini [1362-1457]*, Roma, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1965, p. LXXVIII). Séparation des mots et modifications de lettres : dans les groupes formés d'une préposition + article défini, la soudure est généralisée, sauf dans les cas où elle exigerait un doublement de consonne correspondant à la forme moderne : « *dela* » = « de la » (italien moderne « *della* »). Dans les graphies soudées, un point haut marque la simplification de deux consonnes identiques en contact : « *se* Ristori ». Apostrophe : préposition + article défini masculin pluriel en apocope : *di/de+i > de* = « de' ». Groupe « *che* » : *che + el* (pron. sujet utilisé en forme pleine) = « ch'el » ; *che + il/el/lo* (article ou pron. obj.) = « che l' » (devant voyelle). Élision de la voyelle finale devant voyelle : *una + altra* = « un'altra ». Pour marquer la perte de l'élément initial : *con + il* = « con 'l ». Les [crochets droits] sont utilisés pour indiquer un ajout ; les < chevrons > une lecture hypothétique ou un passage indéchiffrable.

2. F.A. DAL PINO, *Tentativi di riforma e movimenti di osservanza presso i Servi di Maria nei secoli XIV-XV*, dans *Id.*, *Spazi e figure lungo la storia dei Servi di Santa Maria (secoli XIII-XX)*, Roma, Herder, 1997, p. 253.

3. « In questa città c'è un'icona miracolosa, con l'immagine della Purissima Madre di Dio, e nella chiesa davanti a quest'icona ci sono più di seimila effigie di cera, a immagine di quelle persone : chi colpito da una freccia, o chi cieco, o zoppo, o senza braccio, o qualche gran signore giunto a cavallo, così sono riprodotti e sembrano vivi, oppure un vecchio, un giovane, una donna, una vergine, un adolescente, qualunque abito portasse, o qualsiasi infermità lo colpisse e come era guarito, o qualsiasi ferita avesse, tutto ciò era rappresentato là » (*Viaggio al Concilio di Firenze*, éd. par M. GARZANITI, dans *Giorgio la Pira e la Russia*, éd. par M. G. et L. TONINI, introduction de G. CONTICELLI, Firenze-Milano, Giunti, 2005, p. 249,

de la *Nunziata* est européenne : Louis XI, à son avènement, lui adresse un don de 200 écus d'or et René, duc de Lorraine, lui voue sa victoire sur Charles le Téméraire à Nancy.⁴ Mais, quand *maestro* Antonio Alabanti est élu prieur, au soir du 7 novembre 1477,⁵ il prend en charge une communauté affaiblie par des conflits internes, notamment lors d'un passage à l'Observance,⁶ et dont les revenus étaient grevés par une gestion qui avait aliéné des biens fonciers et engagé de nombreux ex-votos de l'*Armario* chez des prêteurs.⁷

Les six cahiers du *Memoriale*⁸ sont l'instrument personnel de l'Alabanti, qu'il partage avec ses adjoints, frère Stefano di Giuliano da Milano, *sindaco* et *procuratore* du couvent, deux *fattori* et *procuratori* laïcs, Bernardo di Giovanni Mini et Zanobio di Domenico del Giocondo, et un *amanuensis*, frère Giovita da

cité par P. VENTRONE, *Teatro civile e sacra rappresentazione a Firenze nel Rinascimento*, Firenze, Le Lettere, 2016, p. 125 n.).

4. Une « Paix en or » (*Pace d'oro*) d'une valeur de 180 *fiorini larghi* est déposée dans l'*Armario* en février 1462 « in memoria della maestà del re Lodovico, re di Francia, dal quale habbiamo avuto in duo volte scudi dugento e altre limosine, le quali sono spese nel costo della detta pace come apare a l'uscita del convento, nel mese di febraio 1461 [1462 n.s.], con certi versi d'intorno cominciono *Cum simul in populo patris unica mater*, 2 lb. 2 onces » (I. DINA, *Da un inventario di ex-voto d'argento all'Annunziata di Firenze, 1447-1511*, dans *Testi dei Servi de la donna di Cafaggio*, éd. par E.M. CASALINI, I. D. et P. IRCANI MENICHINI, Firenze, Convento della SS. Annunziata, 1995, pp. 266-267).

5. Domenico da Viterbo est décédé à huit heures du soir, et l'Alabanti élu prieur trois heures plus tard : *ivi*, p. 278.

6. En 1441, sur décision du pape Eugène IV, les frères sont expulsés et remplacés par une communauté d'observants en provenance du Piémont. Nicolas V, en 1447, permet aux conventuels de réintégrer les lieux.

7. Le couvent était criblé de dettes, comme le montre le premier cahier du *Memoriale*, qui expose l'ensemble de celles relevées par le prieur à son arrivée et apurées par lui. Les problèmes financiers et internes de la communauté sont devenus publics lors du vol de la quasi totalité des ex-votos en argent et d'une partie de la caisse du couvent par le frère procureur, le 18 juillet 1441 : « Nota quod anno Domini 1441, addì 18 luglio – fu martedì nocte – ci fu tolto et rubato quasi tutto il dicto ariento, e fu frate Costantino » (cité par R. PACCIANI, *Il coro conteso. Rituali civici, movimenti d'osservanza, privatizzazioni nell'area presbiteriale di chiese fiorentine del Quattrocento*, dans *Lo spazio e il culto. Relazioni tra edificio ecclesiale e uso liturgico dal XV al XVI secolo*, éd. par J. STABENOW, Venezia, Marsilio, 2006, p. 146, et P. IRCANI MENICHINI, *Vita quotidiana e storia della SS. Annunziata di Firenze nella prima metà del Quattrocento*, Firenze, Convento della SS. Annunziata, 2004, p. 25). Le 14 octobre 1483, dix-huit ex-votos sont placés solennellement dans l'*Armario* en présence du provincial, du prieur et de neuf frères (cfr. DINA, *Da un inventario*, cit., pp. 280-281), qui correspond à *Memoriale*, f. 41v.⁴ : « Les objets d'argent engagés ont été récupérés » (« Arienti pegni si sono riscossi »), et f. 41v.¹² : « On a remis de nouveau beaucoup d'objets d'argent dans l'armoire » (« S'è posto molti arienti di novo nel armario »).

8. Couverture : *Memoriale di maestro Antonio Alabanti da Bologna, nostro priore 1483*, titre rédigé par fr. Stefano da Milano ; le second titre, *Libro di ricordi di maestro Antonio da Bologna, priore di Fiorenza 1483*, est postérieur (XVII^e siècle).

Cremona.⁹ Entre avril 1478 et la fin mars 1484,¹⁰ des listes, des comptes et des tableaux sont consignés dans ces cahiers autant pour dresser le bilan de l'action du prieur que pour communiquer les faits de son administration. En effet, au terme de six années de priorat, en mai 1484, une reddition des comptes de l'Alabanti a lieu devant cinq frères *camarlinghi* de la communauté, tous florentins,¹¹ reddition à laquelle succède un jubilé solennel en son honneur en présence de la famille Medici.¹²

9. L'Alabanti rédige l'essentiel du *Memoriale* (34.000 signes), puis Domenico del Giocondo (19.000 s.), fr. Stefano da Milano (5.000 s.), Bernardo Mini (1.000 s.), fr. Giovita da Cremona (800 s.) Tous les éléments du registre exposés dans le présent article ont été rédigés par l'Alabanti. La structure codicologique du *Memoriale* et la répartition des écritures et des mains ont été présentés au colloque *Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge*, Archives nationales de France (Paris, 10 octobre 2012). Le document est en ligne : https://www.academia.edu/9912850/Le_Memoriale_de_maestro_Antonio_Alabanti_prieur_de_la_Santissima_Annunziata_de_Florence_1477-1485_ (date de consultation : 23 maggio 2017).

10. L'année commence au 25 mars dans le style de Florence, mais le règlement de mensualités ou d'annuités au terme de mars prend généralement le 31 pour date butoir.

11. « Ricordo come oggi questo dì 5 di maggio 1484, abiamo fatto saldo e conto con maestro Antonio d'Alberto da Bologna, e de' dare como apare partita per partita da 4 di genaio 1478 per insino a dì 3 d'aprile 1484 l. otto cento venti quatro e s. dieci e danari otto, isbatuto modice partite le quale erano messe a suo conto, e non dovevano essere come apare a *Libro Giallo segnato C* al suo conto. [...] Ricordo chome oggi questo dì 5 di maggio 1484, noi frate Michele di Chanbio da Firençe, e frate Benedecto di Barone da Firençe, e frate Giovanni di Nicholò da Firençe, e frate Iustino da Firençe, e frate Batista di Biagio da Firençe di consentimento de tutti e' frati da Firençe a presente abitanti in detto convento, e s'è fatto conto e saldo con maestro Antonio d'Alberto da Bologna, al presente nostro priore di nostro convento, d'ogni e qualunque cosa avesi auto dal convento o danari, per dare o per avere, o panno o ogni altra cosa per insino a questo presente dì, resta avere lire dugento settanta otto s. 13 e d. 4, come apare in questo a c. 96, isbatuto cio che avesi messo a suo conto che non gli dovesi andare, e cosi mesogli ogni sua limosina » (*Ricordanze B*, Firenze, Archivio di stato [ASF], *Corporazioni religiose soppresse* [CS] 119, P. 49, ff. 94v.-96r.).

12. « Hunc Florentini patres post septimum suae administrationis annum, veluti jam patrium Florentinum, tot reipublicae, & Mediceae familiae favoribus cumulatam, necnon civitate donatum in suum, fuique cœnobii filium die decima octava praeteriti mensis maii unanimi, alacrique omnium consensu adoptaverant, & id quidem optimo fure factum erga hominem de cœnobia Annunciatae tantopere benemeritum. Ipse enim laxiore quadam illius cœnobii antiquata consuetudine, novum vivendi genus tum quoad œconomicam rerum administrationem, tum quoad domesticos mores, tum maxime quoad sacros ritus, & etiam quoad educandam, erudiendamque Juventutem non absque plausibili civium exemplo, & patrum placito introduxerat, praeter quamquod ex suis officiosis laboribus, assiduasque solitudine ecclesia aucta, complecta, exornataque ; necnon sacra supellectili mirum in modum ditata fuit : ipse demum cantilenis quibusdam e secularium antiquo more e medio ecclesiae sublatis, contentus musicos, peritissimis ea in arte ex Galiis, Germaniisque pertio accitis magistris, singulis diebus cum organis, & aliis instrumentis musicis tunc renovatis non absque incredibili Florentinorum ad-

Sur un plan général, les résultats du priorat servent de *propositum vitae* et de modèle pour la gestion du couvent. De ce fait, le *Memoriale*, formalisation d'un bilan rédigé au cours de l'année 1483 au style de Florence, demeure un instrument de référence après la reddition des comptes et le départ du prieur un an plus tard, comme on le voit par le synopsis d'entretien d'embauche du jardinier, préparé par l'Alabanti mais réalisé par son procureur Zanobio del Giocondo fin février 1485,¹³ par une clôture de comptes, effectuée en 1488 de la main du frère syndic Stefano da Milano,¹⁴ et par une mention de couverture postérieure à 1495, année de décès du général de l'Ordre : « Celui-ci [le prieur] fut le grand général Alabanti et qui veut apprendre à gouverner les couvents lise ce livre ».¹⁵

Dans le détail, les coûts, les résultats et la modélisation de la *reformazione* du prieur¹⁶ sont distribués entre des présentations particulières sur différents cahiers – finances (cahier 1), travaux (cahier 2), musique (cahier 4), budget, menu et patrimoine¹⁷ (cahier 6) – et, en guise de bilan, un résumé synoptique sur une double page du dernier cahier (fig. 1) :

miratione audire fecit » (L. GARBIO, *Annalium sacri Ordinis fratrum Servorum B. Mariae Virginis A suae Institutionis exordio, centuriæ quatuor. Auctore F. Archangelo Gianio Florentino [...] editio secunda*, Lucca, Marescandoli, 1719, to. I, p. 584. Nous n'avons pu vérifier par une source extérieure si le *post septimum suae administrationis annum* se rapporte bien au 18 mai 1484, en comptant par années calendaires commencées).

13. Synopsis dans *Memoriale*, f. 80v.¹³⁻²⁷, et contrat final dans *Ricordanze B*, ff. 107v.-108r., 25 février 1485 (SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 75-77).

14. *Memoriale*, f. 70r.³⁶ : « Cancellasi per uno achordo alle *Richordanze B*, c. 160 », qui correspond au solde enregistré dans les *Ricordanze B*, au 29 janvier 1488 (SMITH, *Le budget*, cit., p. 223).

15. « Questo fu quel gran generale Alabanti e chi vuol imparare a ghovernare i conventi lega questo libro ». L'Alabanti est décédé le 10 novembre 1495.

16. Aux ff. 77r.¹⁻¹¹, 77v.¹ et 78r.⁸⁻¹⁰, l'Alabanti impose de nouveaux instruments administratifs, explicitement *a reformazione del governo de la chassa*. Il sera imité à l'Annunziata de Pistoia par maestro Nicolò Manetti, provincial de Toscane en 1482-1485, présent au couvent de Florence pendant le priorat de l'Alabanti : D.M. MONTAGNA, *L'archivio conventuale di Santa Maria dei Servi di Pistoia*, « Studi storici OSM », xxxi, 1981, pp. 44-45.

17. Cahier 6 : sous le titre *Aquisti* (f. 71r.), le prieur a dressé la liste du patrimoine acquis sous son priorat : « L'abbadia de Santo Gaudenzo, La pieve de Santo Martino in Lubacho – Uno strisso de l'orto in verso la Sapientia – El chiasso de la Sapientia – Uno campo in Tavole – Uno podere campo in Tavole – Uno podere al Romita – Una chassa de mona Chaterina – Due chassa de Piero da la Chareta – Duo poderi da Vinci – El podere de Marabotino – El poderuzo da Lastra – Una chassa fu di Zohane Macigni la quale tiene Carlo – Uno sexto de una altra chassa – El podere del vescovo Mariano – La chompagnia de S. Sebastiano – El podere de Santo Martino in Lubacho – El campo de mona Zintile a la Tore – Cavato el podere del Garminzo de le mane de mona Chaterina – Fare la cera in chassa e candelle – La chasseta de la muraglia – La chasseta de l'orto ».

- Andare a la Nuntiata con dua candelieri e con le cote [f. 72v.]
 Al Corpus Domini acendere dua dopieri con 2 novitii con le cote
 Mangiare in refetorio con l'ordine simile al coro
 Andare a santo Sebastiano cantare l'antifona
- 5 Separare professi dagli altri
 Mangiare in refetorio fratri e forastieri
 Levata l'usanza de mangiare soto la scala
 Levato el fare de tante tavole
 Levato le colcitre de la piuma del refet dormitorio
- 10 Levato le crapule maxime tempore ieiunii
 Levato el stare per chiesa e suso le porte
 Tenere serata e guardata la porta comune
 La note, se offitii, chomo el dì ~~ap~~ con paramenti e luminari
 Levato i salarii a li offitiali
- 15 Levata la libertà paça a li offitiali
 Introduta la musica
 Reduto el fare de le chandele in cassa
 La cera bianca
 Separato professi
- 20 Levata la libertà a' seculari del venire in convento a tute l'ore
 e chachare etc.
 Aperto la chupula
 Fato uno andito del 2° rechiostro in chiesa
 Aquisto de la chupola e d[e] le chapelle e de una
- 25 botega in porta S. Maria
 Fato la compagnia nova de S. Sebastiano
 Fato tanti frati – novitii, professi e conversi
 Aquistata la stipa
- Fato fare 3 asiamenti per seculari [f. 73r.]
- 30 Fato fare i palcheti de l'ymagine nel rechiostrino
 Fato fare i palcheti in S. Sebastiano
 Fato alargare la chapella de S. Sebastiano da duo canti
 E ed e fato fare uno uscio dentro a la sagrestia
 Fato fare una chamerle[n]garia nel primo rechiostro
- 35 ~~Fato f~~ Separata la chamerle[n]garia per el petinaio
 Fato adattare una stancia per le candelle con le maseritie
 Fato ~~una~~ rimuovere la scala che de suso la lozia
 andava in chiesa, e fato lli due stanzie : de soto per l'olio,
 de sopra per le civaglie
- 40 Fato uno noviciato
 Fato uno forno col caldano e con tute le sue pertinencie
 Desfato el vechio perché non se poteva adoperare
 Fato la forestaria
 Fato inpiallazare l'usso del barberia

- 45 Fato Desfato l'andito vechio de la ~~che~~ chusina
 Refato el novo
 Desfata la chusina vechia, fato la nova
 Mutate le scale
 Fato pore una porta al capitolo
- 50 Fato smurare la porta del capitolo che va in refetorio
 e rimurare
 Mutata la intrata del refetorio ; murata la porta vechia
 et fato una nova, e fato un finestra che serva
 al refetorio
- 55 // nel'orto¹⁸ ~~Desfato~~ Mutata la intrata
 Fato duo poci con dua mazachavali e duo orticini
 Crescuta le ~~bri~~ mure ~~da~~ de l'orto che sono braza quadre
 Da l'altro canto verso la Sapientia desfato el muro vechio
 insino ne fondamenti che per lu[n]gheza braza
- 60 Item crescuta l'orto etc.
 Item fato el muro novo
 Item fato el pollaio
 Item fati duo pozi
 Item fato fognare le vie de l'orto
- 65 Item fato 300 colonelli

Trois parties nettement distinctes se succèdent dans cette liste : les nouvelles exigences de vie commune (*propositum vitae*), les transformations du couvent et celles de son potager.

[Vie commune.] — 1. Aller à la Nuntiata avec deux chandeliers et avec les tuniques à manches (*cotte*). — 2. À la Fête-Dieu, allumer deux candélabres, avec deux novices et avec les tuniques à manches (*cotte*). — 3. Manger au réfectoire dans un ordre similaire à celui du chœur. — 4. Aller chanter l'antienne à saint Sébastien. — 5. Séparer les profès des autres. — 6. Les frères et les hôtes mangent au réfectoire. — 7. Supprimé l'habitude de manger sous l'escalier. — 8. Supprimé la préparation de tant de tables [au réfectoire]. — 9. Supprimé les couvertures de plume du dortoir. — 10. Supprimé les siestes, en particulier en temps de jeûne. — 11. Supprimé l'habitude de stationner dans l'église et aux portes. — 12. Tenir fermée et gardée la porte commune. — 13. Il faut officier la nuit comme le jour, avec ornements (*paramenti*) et luminaires. — 14. Supprimé les salaires aux officiers [de la Commune]. — 15. Supprimé le libre passage aux officiers. — 16. La musique a été introduite. — 17. Réduit la production de chandelles pour le couvent. — 18. La cire blanche. — 19. Les profès séparés. — 20-21. Supprimé la liberté aux séculiers de venir au couvent à toute heure et chier etc.

18. Le signe // indique une suite, ici au verso (f. 73v) : « Murato drieto la chapella de S. Sebastiano; la cupola e l[a] chasa de l'ortellano ; Aquistati i libri del vescovo Mariano ».

[Couvent.] — 22. Ouvert la coupole. — 23. Ouvert un passage du 2^e cloître à l'église. — 24-25. Acquisition de la coupole, et des chapelles et d'une boutique à la Porta Santa Maria. — 26. Fait la nouvelle Compagnie de Saint Sébastien. — 27. Fait beaucoup de frères – novices, profès et convers. — 28. Acquise la réserve de bois (*stipa*). — 29. Fait faire 3 lieux d'aisances pour séculiers. — 30. Fait faire les estrades (*palcheti*) de l'image dans le petit pré-cloître (*rechiostrino*). — 31. Fait faire les estrades (*palcheti*) à Saint Sébastien. — 32. Fait élargir la chapelle de saint Sébastien de deux côtés — 33. Et fait faire un huis à l'intérieur de la sacristie [de la chapelle saint Sébastien]. — 34. Fait faire une chambre des comptes dans le premier cloître. — 35. Divisé la chambre des comptes pour le peigneur (*petinaio*). — 36. Fait adapter une pièce pour les chandelles et les ustensiles. — 37-39. Fait déplacer l'escalier qui, sous la loggia, allait à l'église et là ont été faites deux pièces : basse pour l'huile, haute pour les pois (*civagliè*). — 40. Fait un noviciat. — 41. Fait un four avec un endroit pour faire lever le pain et pour tout ce qui va avec. — 42. Défait l'ancien [four] parce qu'on ne pouvait pas l'utiliser. — 43. Fait l'hôtellerie. — 44. Fait marquer l'huis de la barberie. — 45. Défait l'ancien couloir de la cuisine. — 46. Fait le nouveau [couloir]. — 47. Défait la vieille cuisine, fait la nouvelle. — 48. Changé les escaliers. — 49. Fait poser une porte à la salle capitulaire. — 50-51. Fait démurir la porte qui va du chapitre au réfectoire et remurer. — 52-54. Changé l'entrée du réfectoire, muré la vieille porte et fait une neuve, et fait une fenêtre [passe-plat] qui sert au réfectoire.

[Potager.] — 55. Dans le potager : l'entrée a été changée. — 56. Fait deux puits avec deux conduits pour remplir les canaux et deux jardinets surélevés. — 57. Rehaussé les murs du jardin qui, en brasses carrés, font [blanc]. — 58-59. De l'autre côté, vers la Sapienza, défait le vieux mur tant pour la longueur, de [blanc] brasses, que jusqu'aux fondements. — 60. Et aussi agrandi le potager etc. — 61. Et aussi fait le nouveau mur. — 62. Et aussi fait le poulailler. — 63. Et aussi fait deux puits. — 64. Et aussi fait assainir les chemins du potager. — 65. Et aussi fait 300 colonnettes.¹⁹

Contrairement à ce que laisse penser son apparence de brouillon (fig. 1), cette double page fournit, pour l'essentiel, des conclusions synthétiques de listes, comptes et tableaux présentés ailleurs dans le (→) *Memoriale*, listes, comptes et tableaux qui sont eux-mêmes la synthèse d'actes enregistrés dans les grands livres comptables, les (→→) *Libro Bianco segnato A*, *Libro Rosso segnato B*, et *Libro Giallo segnato C*, ainsi que dans le *Libro A*, les *Portate segnato L*, et *Ricordanze segnato B*.²⁰ Ces référents, sous-jacents au bilan synoptique, précisent les actions les

19. En janvier 1480, le prieur avait commandé 800 colonnettes à section carrée de pierre bise, d'une section de 14 cm. pour 1,44 m. de hauteur. Les 300 qui ont été installées servaient probablement de supports à une pergola pour des cultures aériennes, traditionnellement la vigne : SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 74-75.

20. *Libro Bianco segnato A* (1454-1471, non repéré), *Libro Rosso segnato B* (ASF, CS 119, P. 196, 1471-1478), *Libro Giallo segnato C* (ASF, CS 119, P. 197, 1479-1484), *Libro A* (différent du *Libro Bianco segnato A*, non repéré), *Portate L* (ASF, CS 119, P. 247, 1482-1486), *Ricordanze B* (ASF, CS 119, P. 49).

plus manifestes de la réforme engagée par le prieur, ou en donnent les preuves. Nous ne présentons ici que quelques exemples significatifs ; l'alimentation et les finances ayant été abordées ailleurs, nous ne traiterons que de la musique :

[Couvent] communauté : « Fait beaucoup de frères – novices, profès et convers » [27], « Fait un noviciat » [40] (→) *Memoriale*, f. 48r. : 1^{ère} liste nominale (56 frères) ; (→) f. 64r. : 2^e liste nominale (62 frères) ;²¹ (→→) *Ricordanze segnato B* : liste nominale du chapitre de juin 1480 (47 frères).²²

[Couvent et potager] travaux et aménagements : [29-65] (→) *Memoriale*, ff. 17-32 : bilan analytique des coûts par catégories de fournisseurs – chauxfourniers (*fornaciai*), chaudronniers (*mangniani*), sablonniers (*renaiuoli*), maçons (*muratori*), charpentiers (*lengnaiuoli*), tailleurs de pierre (*ischarpelatori*), forgerons (*fabri*), transporteur (*charetario*), brassier (*abraciatore*), peintres (*dipintori*), vitrerie (*finestre di vetro*), cirier (*cieraiuolo*) ; (→→) *Libro A*.²³

[Vie commune] gestion de la cire : « Réduit la production de chandelles pour le couvent – La cire blanche »²⁴ [17-18], « Fait adapter une pièce pour les chandelles et les ustensiles » [36] (→) *Memoriale*, f. 72r.¹⁷ : « Aquits : [...] Faire la cire et les chandelles au couvent » ; (→) f. 54v.³⁻²⁰ : « J'enregistre comment, aujourd'hui 2 décembre 1483, notre frère Benedetto donne les chandelles du compte de la cire, le coton filé, la cire travaillé en chandelles et autres ouvrages. Il a consigné à frère Marcello tout ce qu'il lui restait dans les mains, ainsi qu'il est décrit ci-dessous, beaucoup de frères étant présents, à savoir : f. Michel, f. Justino, f. Silvestro, f. Baptista, f. Christofano et f. Lorenzo, tous florentins, et f. Lorenzo de Brescia. D'abord les petites chandelles bénies, blanches et jaunes : 37 livres 11 onces ; la cire blanche travaillée, neuve et vieille : 39 livres ; les flambeaux jaunes : 82 livres ; la cire blanche non travaillée : 396 livres ; la cire jaune en pains et morceaux : 480 livres ; le coton filé : 94 livres ».²⁵

21. Pacciani (*Il coro conteso*, cit., p. 150) relève que Beverly Louise Brown (*Choir and Altar Placement : a Quattrocento dilemma*, « Machiavelli Studies », v, 1996, pp. 147-180), sur des bases documentaires, estime la communauté de 30 à 40 membres.

22. *Ricordanze B*, f. 19r., 14 juin 1480.

23. Le total des comptes fournisseurs du cahier 2, pour les travaux d'aménagement de l'église, des bâtiments et du potager, se monte à 13.453 livres, soit 2.242 grands florins.

24. Comme le montre le bilan du patrimoine (voir supra, n. 17), l'objectif était d'intégrer au couvent la production de chandelles et de cire blanche auparavant externalisée. L'enjeu économique était d'autant plus important qu'une forte demande venait de la part des visiteurs et fidèles de l'église, autant pour l'achat de chandelles que pour celui d'ex-votos en cire. De même qu'il met en place l'exécution de messes polyphoniques à la demande, l'Alabanti contractualise avec un cirier la production d'effigies votives à prix et délai imposés : SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 120-121. Pour ces raisons, le prieur a personnellement revu et géré les comptes de la cire, avant de procéder à une remise solennelle du stock entre les mains des frères florentins, préalablement à sa reddition de comptes (voir note suivante).

25. *Memoriale*, f. 54v.³⁻²⁰ : « Ricordo chomo a dì 2 de dicembre 1483, frate Benedeto nostro dà le candele del conto de la cera, bonbase, e cera lavorata in candele, e altre lavori. Consigné

[**Vie commune**] réforme musicale : « La musique a été introduite » [16] (→) *Memoriale*, f. 55r. : ❶ Tableau et ❷ programme du chœur ; (→) f. 79v.¹²⁻¹⁷ : ❸ « Messes à célébrer : S. Nicolas, S. Denis, S. Pierre et S. Philippe, S. Jean et S. Paul, S. Barthélémy »²⁶ (→) f. 69r.¹⁹⁻²⁰ : « *L'Homme armé* dans le grand dossier – *De tous biens pleine* dans le grand dossier », (→) f. 65v.² : « *L'Ave Maris stella, A solis ortus cardine*, pour les Laudes à la Nativité de Notre Seigneur, dans le livre de ❹ Bartholomeo [de Caestris] »,²⁷ (→) f. 65r.¹⁶ : « Les messes à trois voix, dans le petit livre de Bartholomeo [de Caestris] », (→) f. 81r.¹⁻⁸ : « Basses-contre : Don Raynaldus [de Hodenc], Ser Nicolaus [francioso], f. Marco [di Domenico], f. Benedeto » ; (→) f. 75v.² : ❺ « Salaire des chanteurs, de l'organiste, et pour le latin : 90 lires » ; (→) f. 81r.¹⁰ : ❻ « Le tableau des offices autour de l'église ».²⁸

2. « La musique a été introduite »

Parmi les réformes de la vie commune, l'indication lapidaire « *Introducta la musica* » [16] est inattendue, car la musique est une pratique constitutive de la vie des Servi depuis la fondation de l'Ordre. La capacité à chanter est en effet

tuto quello che li restava ne le mane a frate Marcelo nel modo infrascrito, presenti molti frati, zoè : frate Michele, frate Iustino, frate Silvestro, frate Baptista, frate Christofano e frate Lorenzo, tuti frati fiorentini, e frate Lorenzo da Bressa. In prima, candelloti bianchi e zali benedeti, libre 37, onze oto ; Cera bianca lavorata, nova e vechia, libre 39 ; Falcole zale de più rasone, lb. 82 ; Cera bianca non lavorata, lb. 396 ; Cera zala in pani e mocholi lb. 480 ; Bonbase fillato, lb. 94 », soit 1.128 livres (environ 380 kilos).

26. Il s'agit de messes plénières qui combinaient le propre avec l'ordinaire – en plus du *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus Dei*, elles auraient comporté l'*Introit*, l'*Alleluia*, l'*Offertoire* et la *Communion*, voire le *Graduel* – et qui pourraient être polyphoniques, même si peu ont survécu (*Misse sancti Anthonii de Padua et sancti Jacobi* de Guillaume Dufay).

27. Bartholomeo de Caestris, *Bartholomeo, contrabasso*, dans le *Memoriale* (ff. 42r.²⁴, 65r.¹⁰, 65r.¹⁷, 65v.², 65v.³), est identifié par un avenant à son premier contrat, signé le 1^{er} mai 1483, et attesté par ses reçus jusqu'à la fin du priorat de l'Alabanti. Il forme un tandem avec Nicolò di Giovanni di Fiorenza, *tenorista* (ASF, CS 119, P. 1048, f. 167v. : « Io Nicolò di Giovanni d'Antonio, tenorista »), qui a été confondu, dans la littérature académique, avec « ser Nicolaus, contrabasso » (*Memoriale*, f. 81r.³), « chantore francioso » (ASF, CS 119, P. 247, f. 110r. ; cfr. V. GORI, *La musica alla SS. Annunziata di Firenze dall'origine alla fondazione della cappella musicale*, « Bollettino d'informazione semestrale », 1981, 1, pp. 9-22, et 2, pp. 4-23 : 22, n. 66) qui chante en novembre 1483 à l'Annunziata. Ils partent en avril 1488 à la cour de Mathias Corvin (B. WILSON, *Isaac among the Florentines*, « Journal of Musicology », xxiii, 2006, pp. 97-152 : 116, 150 [doc. 7b]), et on les retrouve sous les noms de *Bartholomeo da Fiandra* et *Nicolò fiorentino* à Ferrare de 1499 à 1505 : cfr. L. LOCKWOOD, *La musica a Ferrara nel Rinascimento*, Bologna, il Mulino, 1987, pp. 403-405 ; D. SMITH, *Théâtre, musique et politique : Arnoul Gréban, de Notre-Dame de Paris à la Santissima Annunziata de Florence*, Habilitation à diriger des recherches, Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 127 (pièce justificative 216).

28. « La tavola de offitiis circa ecclesiam » (*Memoriale*, f. 81v.¹⁰).

l'un des critères de recrutement des jeunes clercs²⁹ et, au couvent de Florence, les plus grands noms de l'*Ars nova* et des *Laude* y ont maintenu très vive la tradition musicale.³⁰ Cependant, les éléments sous-jacents au bilan du prieur explicitent ce qu'il entendait par « la musique a été introduite » : la mise en place d'un chœur organisé ❶ avec son programme de travail ❷, l'accès au répertoire liturgique musical savant ❸, l'intervention de maîtres étrangers ❹, un budget mensuel pour les payer ❺, la divulgation du programme hebdomadaire du chœur ❻. Dans ce contexte, « musica » désigne ce qui procède non d'une tradition mais de l'art savant des maîtres contemporains, ce que les historiens servites, au XVIII^e siècle, avaient bien compris en commentant l'action du prieur – preuve que le *Memoriale* et son bilan demeurent une référence au sein de l'Ordre, avec une fonction mémorielle : « C'est un fait assurément insolite, mais qui fut assez bien reçu en son temps, quand le talent de la musique [*musicae facultas*] fut nouvellement introduit [*recens introducta fuerat*] dans la communauté de l'Annunziata [*ecclesia Annunziatae*], par Antonio Alabanti, jadis prieur, grâce à des maîtres originaires de France et d'Allemagne venus à cet effet. Ceci est indiqué par les journaux et les archives du couvent de l'Annunziata ».³¹

Comme pour l'alimentation de la communauté, la musique a fait l'objet d'un tableau avec commentaire sur une page exclusivement dédiée dont le contenu a été mis au net à l'automne 1483.³² L'Alabanti y a listé les noms des

29. « Nullus recipiatur pro clerico qui non sit competens ad cantandum vel gramaticam », au chapitre XIII des statuts anciens de l'ordre, de la fin XIII^e siècle (*Monumenta Ordinis Servorum sanctae Mariae, a quibusdam eiusdem ordinis presbyteris edita*, Bruxelles-Roma, Société Belge de Librairie, 1897, to. I, p. 39).

30. Sur la musique à l'Annunziata depuis les origines, voir GORI, *La musica*, cit., et G. ZANOVELLO, 'In the Church and in the Chapel' : *Music and Devotional Spaces in the Florentine Church of Santissima Annunziata*, « *Journal of the American Musicological Society* », LXVII, 2014, pp. 379-428. Ces travaux ont été précédés par les études pionnières de F.A. D'ACCONTE, en particulier. *The Singers of San Giovanni in Florence during the 15th Century*, « *Journal of the American Musicological Society* », xiv, 1961, pp. 307-358, réimprimé dans ID., *Music in Renaissance Florence : Studies and Documents*, Aldershot-Burlington, Ashgate, 2006.

31. « Res quidem insolita, sed eo tempore opportuna satis, quando musicae facultas nuper ab Antonio Alabante priore in ecclesia Annunziatae, magistris e Gallia, & Germania pro ea facultate adductis, recens introducta fuerat. Id indicant diaria, & monumenta conv. Annunziatae » (GARIBIO, *Annalium*, cit., to. I, p. 572). Dans les traités musicaux médiévaux, on distingue le *musicus*, qui connaît les fondements de la science musicale, du *cantor*, qui n'a qu'un talent naturel. C'est dans l'esprit de cette distinction qu'il faut comprendre l'emploi du terme « musica » par le prieur.

32. Les cahiers 4 et 5 ont été réalisés au cours de l'année 1483 au style de Florence, *i.e.* avril 1483-mars 1484 : SMITH, *Le budget*, cit., pp. 222-225. La mise au net du budget mensuel a été réalisée après l'été, quand l'Alabanti a obtenu le total de l'*intrata* pour la période du 1^{er} novembre 1482 au 31 juillet 1483, préalablement à ses calculs finaux (voir infra note 111).

membres du chœur par voix – ténors, basses-contre, contraltos, sopranos – puis les maîtres de chant, et enfin leur programme de travail : « Les maîtres de musique, d’abord et avant tout, doivent enseigner 1° les Laudes de la Vierge, 2° les motets, 3° les psaumes, 4° les hymnes et le *Magnificat*, 5° les messes. Chaque soir, après le *Salve Regina*,³³ on chantera un motet. Tout ce qui précède sera mis sous forme de tableau hebdomadaire pour indiquer ce qui sera chanté [*i.e.* laudes, motets, psaumes, hymnes et *Magnificat*, messes], et plusieurs [copies du tableau] seront fournies » (fig. 2) :

Tenoristi : f. Baptista, f. Corrado, f. Giovan Agnolo.

Contrabassi : f. Philipo, f. Marco, f. Benedecto.

Contralti : f. Andrea, f. Anselmo, f. Felice, Ioanes Torion.

Suprani : f. Cornelius, f. Alexander, f. Dionisius, f. Iulianus, f. Albertus, f. Ioanes, f. Ioachinus, f. Gaudentius, f. Tadeus, f. Albertus ; Domenicus et Angelus.

Magistri musice : f. Andrea, f. Philippo, Ioanes Torion, f. Alexandro.

F. Andreas doceat novitios ; f. Philipus doceat tenoristas, altos et bassos ; Ioanes Torion doceat contraltos.

Quolibet sero post *Salve Regina* cantetur unum motetum. Magistri musice primo et ante omnia doceant Laudes Virginis ; 2° doceant moteta ; 3° doceant psalmos ; 4° hymnos et *Magnificat* ; 5° Missas. Et de predictis omnibus fiat tabula qualibet septimana ut cantanda sunt et pluries provideantur.

Cette présentation organique par voix (unique en son genre pour le XV^e siècle) comprend trois membres qui ne sont pas encore frères : le contralto et jeune maître de musique Johannes Torion, originaire de Saint-Omer, qui prononcera ses premiers vœux peu après,³⁴ et les clercs Domenicus et Angelus.³⁵ Pour ce qui est du répertoire, les *Laude* font depuis toujours partie de la tradition servite, selon un usage propre au couvent,³⁶ ainsi que les psaumes, hymnes

33. D’après les *Constitutiones novae* (*Monumenta*, cit., to II, p. 53), le *Salve Regina* doit être chanté au chœur par les frères *cum versiculo et oratione de domina* à la fin de chaque messe, aussi bien celle de la communauté que lors de leurs messes privées (*fratres in privatis missis*).

34. Johannes Torion, qui signe *Johannes picarde* ou *Johannes Torion de Picardia*, apparaît en 1482 dans les *Ricevute* où son dernier paiement intervient le 6 octobre 1483 (f. 61v.) sans qu’il soit frère ; Gori indique sa prise de vœux, sans donner la référence : « J.T. che compare dapprima come laico, veste poi l’abito di frate » (*La musica*, cit., 2, p. 19). Rentré en Picardie, il réapparaît à Saint-Amé de Douai en 1485. Maître des enfants de chœur à Saint-Omer en 1492, il y sera ultérieurement chanoine puis doyen, pour s’éteindre en 1547. Je remercie Andrew Kirkman, qui prépare un ouvrage sur la musique à Saint-Omer, pour ces informations.

35. Il fallait avoir au moins quinze ans pour être *clericus* et dix-huit pour prononcer les vœux de novice.

36. « Per questa presente scritta se fa richordo chomo don Angnolo, monacho negro da

et *Magnificat* qui sont intégrés aux offices des Heures. Il n'en est pas de même pour les messes et hymnes polyphoniques dont le prieur indique l'emplacement car c'est de la musique écrite – la liturgie en plain-chant était connue par cœur : l'*Ave maris stella*, *A solis ortus cardine* et les messes à trois voix (« misse tribus vocibus ») se trouvent dans le *livre* ou le *petit livre de Bartholomeo*,³⁷ tandis que *L'Omo armé* et *De tu bel pleneh* sont dans le *grand dossier* (« in scartafaccio grosso »), c'est-à-dire qu'il s'agit de partitions par voix, en folios ou cahiers non reliés.³⁸ Ces dernières messes sont composées sur deux airs célèbres : une chanson guerrière (*L'Homme armé*) qui doit son immense succès comme thème de messe autant au dynamisme de sa structure mélodique et rythmique qu'au renouveau de l'esprit de croisade après la chute de Constantinople ; une chanson d'amour (*De tous biens pleine est ma maîtresse*) qui s'inscrit ainsi parmi les riches modalités

Firenze, nostro cantore, se obliga in forma chamera, stare e habitare continuamente da questo dì 16 de dicembre 1481 per insino tutto dicembre 1482, nel convento dela Nuntiata de' frati de' Servi de S. Maria de Fiorenze, a cantare secondo la consuetudine laudabile del dito convento, la quale consuetudine è nota e manifesta al dito dom Agnolo, com questi pati e condicione che debia havere le spexe conventuale e chomo gli altri cantori, e per zaschaduno messe soldi 40 de pizoli ; e lui deba e possi dire messa dove li piace a suo commodo e utilità, e havere dal convento tute l'altre chosse chomo e quanto hano comunamente et generalmente li proprii frati dela religione predeta, chomo sono barbiere, lavandaio, et tempore infirmitatis, medicum et medicinas. E lui deto don Angnolo deba nel dito convento vivere honestamente et in habitu honesto et conveniente sue professioni. Et in fidem predictorum, ego, frater Antonius bononiensis, predicti conventus prior indignus, scripsi omnia predicta de manu propria et con consensu predicti domini Angeli coram testibus infrascriptis anno, mense et die predictis » (nous soulignons). « Par cet écrit est enregistré comment maître Agnolo, moine noir de Florence, notre chanteur, s'oblige par contrat notarié à demeurer et habiter de façon permanente au couvent de la Nuntiata des frères servites de Santa Maria à Florence, depuis ce jour 16 décembre 1481 jusqu'au mois de décembre 1482 inclus, pour chanter selon la louable coutume dudit couvent, coutume connue et manifeste audit don Agnolo, aux pactes et conditions qu'il bénéficiera des dépenses conventuelles couvertes pour les autres chanteurs et de 40 sous de piccioli pour chaque messe ; et il doit et peut dire la messe où il lui plait, à sa commodité et pour son utilité ; il lui sera dispensé tout ce que reçoivent communément les propres frères de la religion susdite : barbier, lavandier, et, en cas de maladie, médecin et médicaments. Et ledit don Agnolo s'engage à vivre audit couvent honnêtement, en habits honnêtes et convenant à sa profession. Et en foi de quoi, moi, frère Antonio da Bologna, indigne prieur dudit couvent, j'ai écrit tout ce qui précède de ma propre main, avec l'accord dudit maître Agnolo, en présence des témoins sous-nommés, l'an, le mois et le jour susdits » (*Ricordanze B*, f. 26r).

37. *Memoriale*, f. 65v.² : « *Ave maris stela* in libro Bartholomei » ; « *A solis ortus cardine* ad laudes in nativitate Domini, in libro Bartholomei ».

38. *Ibid.* : « *L'Omo armé* in scartafacio grosso – *De tu bel pleneh* in scartafacio grosso ». Voir C. HAMM, *Manuscript Structure in the Dufay Era*, « Acta Musicologica », xxxiv, 1962, pp. 166-184. La graphie *pleneh* est remarquable, car elle indique la perception d'une prononciation du *-e* muet.

de la liturgie mariale.³⁹ Le *Memoriale* étant un instrument de gestion partagé entre le prieur et ses adjoints, on comprend que les titres et emplacements des partitions sont là pour indiquer précisément où trouver les œuvres à travailler selon le programme du chœur.⁴⁰

Même si les messes polyphoniques n'arrivent qu'en dernière position dans le programme de travail [5°], elles n'en sont pas moins centrales dans le dispositif établi par l'Alabanti. Au cours de l'année 1483, il en a acheté six auprès de frères servites ou de chanteurs de passage à l'Annunziata, allant lui-même à Rome en faire copier cinq autres en possession des chanteurs du pape.⁴¹ D'autres encore sont disponibles dans les bagages des musiciens recrutés par lui, comme on l'a vu pour les messes à trois voix du « parvo libro Bartholomei ». Pendant son priorat, au moins quarante-cinq chanteurs 'extérieurs' (*forastieri*) ont été rémunérés pour la pratique, l'enseignement du chant et de la musique polyphonique, pour des durées allant de quelques jours à plusieurs années,

39. Un travail d'ensemble reste à faire sur ce renouvellement de la liturgie mariale accompagnant la dévotion populaire. Outre les offices de Thomas de Courcelles (inédit, Bibliothèque de Bâle) et de Jean de Ségovie (L.B. RICOSSA, *Jean de Segovie : son Office de la Conception [1439]. Étude historique, théologique, littéraire et musicale*, Berne, Peter Lang, 1994), validés au concile de Bâle, citons ceux de Leonardo Nogarola, *Officium et Missa Immaculatae Conceptionis Beatae Mariae cum Bulla approbationis Sixti IV*, Roma, Ulrich Han, 30 avril 1477, et d'Antonio Alabanti (P.M. GRAFFIUS, *Antonio Alabanti's Office of Our Lady and Glosed Magnificat [Ms. Cl. 226, Biblioteca comunale Ariostea, Ferrara]*, « Studi storici OSM », 1959, 9, pp. 158-178). A ces offices, ajoutons la prière à la Vierge de Sixte IV, mise en musique dans 45 versions polyphoniques différentes de la fin du XV^e au début du XVII^e siècle, et dont la récitation ou le chant valait 11.000 ans d'indulgence (B. BLACKBURN, *The Virgin in the Sun : Music and Image for a Prayer Attributed to Sixtus IV*, « Journal of the Royal Musical Association », CXXIV, 1999, pp. 157-195). Sur l'identification de la messe *De tous biens pleine*, voir ZANOVELLO, *In the Church*, cit., pp. 402-404 ; pour la messe *L'Homme armé*, voir infra note 55.

40. La présence des messes de *L'Homme armé* et *De tous biens pleine*, ainsi que la récolte des messes polyphoniques par l'Alabanti, renvoie à la discussion sur le manuscrit *Cappella Sistina 14* qui contient 50 messes, et dont Flynn Warmington affirmait qu'il s'agissait du répertoire du chœur de l'Annunziata, présenté comme le plus important ensemble vocal d'Italie (*The Winds of Fortune : A New View on the Provenance and Date of the Cappella Sistina Manuscripts 14 and 51*, conférence lue en 1991 au congrès de l'American Musicological Society à Oxford). Adalbert Roth contestait cette dernière affirmation pour la raison que l'Annunziata ne disposait pas du financement nécessaire : « In quel tempo nessuna delle tre istituzioni musicali presenti a Firenze – cioè le cappelle di S. Giovanni, S. Maria del Fiore e della SS. Annunziata – disponeva di un continuo finanziamento, condizione indispensabile per la formazione di un immenso repertorio quale quello contenuto in CS 14/51 » (A. ROTH, *Napoli o Firenze? Dove sono stati compilati i manoscritti CS 14 e CS 51?*, dans *La musica a Firenze al tempo di Lorenzo il Magnifico*. Actes du Congrès international des études [Firenze, 15-17 juin 1992], éd. par P. GARGIULO, Firenze, Olschki, 1993, p. 89).

41. GORI, *La musica*, cit., 2, p. 14.

avec un pic quantitatif de février 1484 à juillet 1485. Cette dernière période correspond aux mois précédant la reddition des comptes et à la dernière année de l'Alabanti à la tête du couvent quand un groupe de maîtres à demeure secondés par des chanteurs pigistes (*free lance*)⁴² établissent un service permanent d'une dizaine de personnes. Ce système de roulement est révélé par le registre des *Ricevute* où sont consignés les reçus autographes de paiement des chanteurs. La visée d'un effectif de base d'une dizaine de *forastieri* est confirmée par le budget prévisionnel du prieur qui avait calculé une somme mensuelle de 15 florins (90 livres) pour « les chanteurs avec l'organiste et le professeur de latin ».⁴³ L'organiste et le professeur étant chacun rémunéré un florin et demi par mois, la part résiduelle réservée aux chanteurs est de 12 florins (72 livres),⁴⁴ soit une dizaine de salaires mensuels à 1 florin, le reste étant dévolu au salaire spécifique de frères chanteurs mensualisés à 2 livres. Enfin, pour l'organisation, un contrat collectif du 1^{er} mai 1482 précisait que les maîtres installés au couvent avaient la responsabilité de « prévoir avec leurs collègues lesquels d'entre eux doivent chanter une messe, un motet ou le *Magnificat* à l'église, etc., sachant que cela doit être chanté non seulement aux jours ordinaires, mais aussi aux jours de fête »⁴⁵ (voir Annexe : *Les « ricevute » et l'organisation des chanteurs à l'Annunziata de Florence, 1482-1485*).

Le chœur des maîtres contractualisés et des pigistes s'ajoute à celui des frères (fig. 2). À la fin du priorat de l'Alabanti, l'effectif complet théorique tourne donc autour de trente à trente cinq voix, soit le *plus important chœur formé à la*

42. Nous employons le terme de pigiste (*free lance*) pour distinguer ces chanteurs occasionnels de ceux sous contrat collectif.

43. Le budget prévisionnel de l'Alabanti a été préparé sur la base d'un audit comptable rétrospectif des recettes du couvent sur vingt ans en arrière, d'un apurement des comptes des précédents prieurs et d'une évaluation prévisionnelle des *dépenses ordinaires* (*spese ordinarie*) assignées sur une évaluation prévisionnelle médiane (sur neuf ans) de 9 des 12 mois des recettes de la chapelle de l'image miraculeuse. Le calcul global des dépenses ordinaires a été modulé sur cette prévision grâce à différentes projections du budget de l'alimentation, poste le plus important. Les trois mois mis de côté dans l'évaluation prévisionnelle des recettes sont destinés à alimenter la caisse des *spese straordinarie* ou *dépenses extraordinaires* (SMITH, *Le budget*, cit., pp. 225 ss.).

44. La lire (*libra*) est une unité de compte qui comprend 20 sous de 12 deniers chacun. Le florin est une monnaie réelle dont la valeur est variable selon son type (*de piccioli, de sugello, largo*) et la date de sa transaction. Dans le *Memoriale*, le grand florin d'or (*largo d'oro in oro*) est évalué à 6 livres dans la totalité des cas où l'équivalence est donnée, et le florin *de piccioli* à 5 livres 17 sous (exceptionnellement 5 livres 18 sous).

45. Publiée par D'ACCONE, *The Singers*, cit., p. 356 (doc. 24) avec une omission rétablie par GORI, *La musica*, cit., 2, p. 9, qui concerne la promesse d'une pièce de tissu d'une valeur de six ducats à Bartholomeo de Caestris s'il assume régulièrement son service jusqu'au dernier jour d'avril 1483. Le contrat rempli, le prieur achète le tissu : « Comperare pano per la vesta de Bartholomeo » (*Memoriale*, f. 42r.²⁴).

*polyphonie en Italie à ce moment, quelles que soient les modalités d'exécution.*⁴⁶ L'exécution d'une messe et de la liturgie en générale était alors d'autant plus impressionnante à l'Annunziata qu'elle se déroulait dans un cadre et selon des modalités rénovés :⁴⁷ accompagnée d'instruments,⁴⁸ dans un chœur circulaire (« tondo ») qui venait d'être achevé avec sa couronne de chapelles [24], sa coupole ouverte à l'instar du Panthéon à Rome [22] et un crucifix de Giuliano da Sangallo au grand autel,⁴⁹ l'*Armario* à nouveau garni d'ex-votos précieux,⁵⁰ les ornements et chapes liturgiques remis en état, les frères habillés de neuf,⁵¹

46. Vers le milieu des années 1470, les chœurs cathédraux employaient rarement plus de six ou sept chanteurs adultes, tandis qu'aux cours de Milan, Naples, Ferrare ou Rome, le chiffre pouvait être compris entre vingt et trente-trois. Au cours des années 1480, les chœurs cathédraux des cités les plus riches approcheront la dimension de ceux des cours princières et pontificale. Cfr. F.A. D'ACCONI, *The Performance of Sacred Music in Italy during Josquin's Time, c. 1475-1525*, dans *Josquin des Prez. Actes du international Josquin Festival conférence* (New York, 21-25 juin 1971), éd. par E. LOWINSKY et B. BLACKBURN, London-New York-Toronto, Oxford University Press, 1976, pp. 601-618. D'Accone donne le chiffre de dix-huit chanteurs adultes pour l'Annunziata, mais il réunissait synchroniquement tous les noms listés, d'où un total bien supérieur au nôtre pour l'effectif de base des *forastieri*.

47. Sur l'évolution du rôle et de la disposition du chœur circulaire concentrique à la tribune de l'Annunziata, voir PACCIANI, *Il coro conteso*, cit., pp. 145 ss.

48. Zanovello (*In the Church*, cit., pp. 392, 409) cite des trompettistes payés pour avoir joué à la messe de Noël 1503 à l'Annunziata, ce qui s'ajoute aux exemples connus de fanfares accompagnant l'élévation de l'hostie ou un *Te Deum* au XV^e siècle. Ajoutons à ce dossier la *ricevuta* du 30 janvier 1484, où un frère est remboursé *par le couvent* pour la facture d'un rebec destiné au *clericus* Domenicus (fig. 2) : « Io frate Jeronimo di Francesco da Firenze fo fede chomo a di 30 di genaro ricevuto lire una per fatica d'una rebecca la quale fece Lorenço mio fratello per Domenichino che chanta ll. 1, s. 10 » (ASF, CS 119, P. 1049, f. 73v. Nous soulignons). Pour nous, c'est une preuve indirecte que ce chanteur du chœur des frères intervenait dans la liturgie par le chant et le rebec, mais sans qu'il soit possible de dire s'il s'accompagnait en chantant ou s'il alternait l'un et l'autre. Voir les références de C.A. REYNOLDS, *Sacred Polyphony*, dans *Performance Practice. Music before 1600*, éd. par H.M. BROWN et S. SADIE, New York-London, W.W. Norton & Company, 1990, en partic. pp. 193-195.

49. « Richordo oggi questo di 13 settembre 1483 s'è fatto saldo e ragione con Giuliano di Francesco da Sanghallo e compagni, legnaiuoli, d'ogni qualunche chosa anno auto a fare chol convento insino a questo sopradetto di, cioè in prima lire tredici sono per più opere di maestro e lire dodici sono per uno modello per l'aggiunta della chapella della Nuntiatia, e L. nove sono per braccia 90 di palchetti fatti nella capella. In tutto sono lire trenta quattro, d'achordo chon lui detto e di licenza del maestro Antonio da Bologna, al presente priore di Santa Maria de' Servi e per chiarezza di ciò si soscriverà di suo propria mano » (ASF, CS 119, P. 48, f. 81, cité par C. VON FABRICZY, *Giuliano da Sangallo*, « *Jarhbuch der Königlich Preussischen Kunstsammlungen* », XXIII, 1902, pp. 1-42 : 15).

50. Voir supra note 7.

51. « S'è vestito tuti i professi, noviti i e conversi. Rancociato molte paramenti et fato 8 piviali. S'è fato uno paio de paramenta. S'è pagato molti debiti, resta a pagare al più f. 800. S'è renovato el noviciato di materasse e sachoni. S'è fato relegare e coprire di novo i libri de la sagre-

avec de nouvelles processions vers l'image miraculeuse [1] et la chapelle Saint-Sébastien [4] où une compagnie avait été recrée [26], les offices de nuit dans le même appareil que le jour [13], et des luminaires supplémentaires pour la Fête-Dieu [2]. Pour les occasions exceptionnelles, une estrade était construite pour rendre la messe plus visible et audible.⁵² Ces nouveautés répondent aux pratiques dévotionnelles de la masse des fidèles pour lesquels ont été réalisés des toilettes [29] et autres aménagements [31, 32], en particulier 52 mètres de *palchetti* (estrades) pour la chapelle miraculeuse [30].⁵³ L'effet produit est tel que dès la fin de l'année 1482, six mois après la mise en place du premier groupe de chanteurs installés au couvent, des laïcs sollicitaient le prieur ou son vicaire pour l'exécution de messes polyphoniques payées 1 florin l'unité, soit trente fois le prix d'une messe ordinaire.⁵⁴

stia ». « On a habillé tous les profès, novices et convers. Remis en état beaucoup de parements et fait 8 chasubles. On a fait une paire de parements. On a payé beaucoup de dettes ; reste à payer tout au plus 800 f. On a renouvelé le noviciat de matelas et d'oreillers. On a fait relier et couvrir de neuf les livres de la sacristie » (*Memoriale*, f. 41v.⁶⁻¹¹).

52. « Io Ugolino d'Arrezo, liengniauolo, o riceuto ogi, questo dì 18 d'aprile, lire due, ciò per fattura e distacitura del palcho della messa del Sabato santo, ll. 2 » (ASF, CS 119, P. 1049, f. 85v., 14 avril 1484).

53. Les *palchetti* réalisés par Giuliano da Sangallo et ses compagnons (voir supra note 49), d'une longueur totale de 52,2 m. (la brasse de Florence est de ca. 58 cm.), pourraient former une estrade en gradins destinée aux chanteurs. Le *Tesoro della lingua italiana delle origini* (TLIO), à l'entrée « palchetto », donne l'exemple suivant : « Quella mattina in San Giovanni cadde uno *palchetto*, che v'era fatto di costa dal coro, dov'erano su tutti i cantori cherici ch'uficiavano, e molti se ne magagnaro delle persone » [« Ce matin, à San Giovanni est tombé une *estrade* qui avait été faite sur le côté du chœur, où se trouvaient tous les clerics chanteurs qui célébraient l'office, et beaucoup de personnes en ont été blessées »] (G. VILLANI, *Nuova Cronica*, éd. critique par G. PORTA, Parma, Fondazione Pietro Bembo-Guanda, 2007, vol. III, p. 227. 48-51).

54. ASF, CS 119, P. 247 (registre non folioté), 23 novembre 1482 : « Da limosine a dì detto, ll. 5 s. 6 d. 8 [1 grand florin moins 4 deniers], recò el padre priore, disse per cantare una messa alla chapella di san Bastiano, a *Libro segnato C*, c. 318 » ; 24 novembre 1482 : « ll. 13 s. 8, recò el padre priore in duo fiorini larghi d'oro in oro e tre grossoni e duo grossoni luchesi, disse per chantare duo messe alla Nuntiata, a *Libro segnato C*, c. 318 » ; 9 décembre 1482 : « Da limosine a dì detto, fiorino uno largho d'oro in oro, recò el padre vicario, disse avere auto da Mona Cosa, donna fu d'Andrea Cresci, per fare uno ufizio per l'anima di detto Andrea, a *Libro segnato C*, c. 101 » ; 22 janvier 1483 : « Da limosine a dì detto ll. 5 di quattrini, recò el padre vicario, disse avere auto da un forestiere per dire la messa di san Gregorio » ; 29 février 1483 : « lb. 10 s. 7, recò el padre priore, dise avere aute da uno imbascador tedescho per chantare una messa alla Nuntiata » ; 5 mars 1483 : « Fiorino 1 largo d'oro in oro, recò el padre vicario di aver auto da un cittadino per chantare una messa alla Nuntiata, a *Libro Giallo, segnato C*, c. 318 » ; 13 avril 1483 : « Fiorino uno largo d'oro in oro, recò el padre vicario, disse aver auto da un prete di sancto Antonio per chantare una messa alla Nuntiata » ; 14 avril 1483 : « ll. 2, recò el padre vicario, disse avere aute da un forestiero per chantare una messa alla Nuntiata » ; 5 mai 1483 : « Uno fiorino largo d'oro in oro da un forestiero per cantare una messa alla Nuntiata » ; Mona Francesca donne deux

Fin février 1484, en recevant son salaire, l'un des maîtres installés à demeure, *sier* Arnolfo d'Arnolfo, ajoute à sa signature « cantore in Sancto Jovanni », ce qui signifie que certains des musiciens du couvent assuraient un service au baptistère où le chœur était enfin en place. Quinze jours plus tard, à Ferrare, le duc Ercole d'Este écrivait à son ambassadeur à Florence pour obtenir une copie de la messe *L'Homme armé* par l'intermédiaire de son ex-chanteur Cornelio di Lorenzo, pigiste résident à l'Annunziata, afin de la faire exécuter par son propre chœur.⁵⁵ On peut ainsi apprécier le succès de ce que l'Alabanti a appelé dans son bilan l'« introduction de la musique » : le déploiement d'une polyphonie composée et exécutée selon les normes les plus modernes. La récolte du répertoire, la structuration du chœur et l'embauche des maîtres étrangers sont concomitantes à l'achèvement de la chapelle Sixtine, inaugurée le 15 août 1483, où est mis en place par Sixte IV un chœur de dix chanteurs.⁵⁶ La

grands florins pour 60 messes basses, 18 avril 1483 : « Da limosine a di detto, fiorini dua larghi d'oro in oro, recò el padre vicario disse aver' auti da mona Francesca [...] fu di Renato de' Pozi per dire 60 messe, a *Libro Giallo segnato C*, c. 318 ll. 12 ».

55. Ercole d'Este à Antonio de Montecatini, 16 mars 1484 : « Preterea volemo che subito faciati trovare Cornelio che era nostro cantore, il qual'è li, e che in nostro nome li dicati che subito il ne mandì la messa de *L'homo armé* de Philippon nova, e quando bisognasse farla notare e pagare qualche cosa, facetilo, e poi avisatime del tutto, purché ce la mandiat presto ». Onze jours plus tard, la messe est copiée et envoyée par coursier : « La messa che adimandai a Cornelio da parte di vostra excellentia è fornita e notata : e per la presente cavalcata la mando quella » (LOCKWOOD, *La musica a Ferrara*, cit., p. 204). Cinq mois plus tard, le 25 août 1484, Ercole écrit que la messe lui a plu : « La messa notata che mi ha mandato Cornelio mi è piaciuta » (ibid.). Cette messe nouvelle (*nova*) a donc été chantée à l'Annunziata et à la cour de Ferrare, peut-être aussi à San Giovanni. Philippon est identifié avec Philippe Basiron : P. HIGGINS, *Tracing the Careers of Late Medieval Composers. The Case of Philippe Basiron*, « Acta Musicologica », LXII, 1990, pp. 1-28, et J. DEAN, *The Far-reaching Consequences of Basiron's 'L'Homme armé' mass*, 2009. Le document est en ligne : https://www.academia.edu/14112020/The_far-reaching_consequences_of_Basirons_Lhomme_arm%C3%A9_mass (date de consultation : 23 maggio 2017).

56. La chapelle Sixtine a été achevée et consacrée le 15 août 1483 : R. GOFFEN, *Friar Sixtus IV and the Sistine Chapel*, « Renaissance Quarterly », xxxix, 1986, p. 228. Une bulle du 1^{er} janvier 1480 y instaure un chœur de dix chanteurs, nombre qui ne sera atteint qu'en décembre 1484, et deux mois plus tard à l'Annunziata (voir Annexe) ; le parallèle entre les chiffres moyens annuels donnés par Reynolds et ceux des *Ricevute* pour les années 1483-1485 est frappant : C.A. REYNOLDS, *Papal Patronage and the Music of St. Peter's, 1380-1513*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1995, pp. 49 ss. et table 5 : *Nationality and Yearly Totals of St. Peter's Singers (Average per Month)* : 1483 : 7-8 ; 1484 : 10 ; 1485 : 9-10). Le rôle central du patronage musical de Sixte IV est exposé par A. ROTH, '*Primus in Petri aede Sixtus perpetuae harmoniae cantores introduxit*' : *alcune osservazioni sul patronato musicale di Sisto IV*, dans *Un pontificato ed una città. Sisto IV (1471-1484)*. Actes du Congrès international (Roma, 3-7 décembre 1984), éd. par M. MIGLIO et al., Città del Vaticano, Scuola vaticana di paleografia, diplomatica e archivistica, 1986, pp. 217-241.

nouvelle chapelle pontificale n'est pas seulement un modèle régulateur de la pratique au plus haut niveau de l'institution ecclésiastique : la concurrence musicale entre les cours de Rome, Naples, Ferrare, Milan et le patronage des Medici à Florence prenait ici une signification d'autant plus vive qu'elle intervenait entre deux adversaires qui venaient de conclure la paix après la guerre consécutive à la conjuration des Pazzi.

L'équilibre du dispositif musical sera modifié par le départ du prieur, quand il devient général des Servi di Maria et rejoint Bologne et sa province d'origine, l'Emilie-Romagne, car il y est suivi par *sier* Arnolfo d'Arnolfo, homme clé de ce dispositif et musicien personnel de Lorenzo de' Medici.

3. *Le rôle d'Arnolfo di Francia, musicien personnel de Lorenzo de' Medici*

Sier Arnolfo paraît pour la première fois devant Lorenzo de' Medici le 3 septembre 1473, à la villa de Cafaggiolo, porteur d'une lettre de recommandation de Braccio Martelli, un des membres de la *brigata* du maître de Florence. Accompagné d'un groupe, il vient, comme le précise la lettre, pour « chanter à San Giovanni ». ⁵⁷ On ne sait rien des activités d'Arnolfo au cours des quatre années suivantes, sinon que sa proximité s'est révélée indispensable à Lorenzo qui, le 1^{er} avril 1477, écrit à son oncle maternel à Rome afin d'obtenir une dispense pontificale pour que le *cantore* puisse prendre les ordres, ⁵⁸ car il se trouve hors de son diocèse d'origine, ce qui est accordé le 14 juin par la Pénitencerie apostolique :

Arnoul le Chantre [Arnulfus Cantoris], clerc du diocèse de Cambrai, peut prendre tous les ordres sacrés y compris la prêtrise, pour servir Dieu à perpétuité, mais parce qu'il est présent en la cité de Florence, qu'il s'y tient et qu'il a l'intention d'y demeurer, ayant la grâce et la communion du siège apostolique, il peut être ordonné à ces ordres sacrés par tout évêque catholique et, une fois promu, il lui est loisible d'administrer. Fait de spécial et exprès. Antoine, évêque de Luna, régent. ⁵⁹

57. D'ACCONE, *The Singers*, cit., pp. 325-326, et pp. 354-355 (doc. 18). Sur l'histoire du chœur à San Giovanni pendant la période médicéenne antérieurement à l'arrivée d'Arnoul, voir J. HAAR et J.L. NÁDAS, *I cantori di San Giovanni a Firenze negli anni 1448-1469*, « Rivista italiana di musicologia », XLVI, 2011, pp. 79-103.

58. M. DEL PIAZZO, *Protocolli del carteggio di Lorenzo il Magnifico per gli anni 1473-74, 1477-92*, Firenze, Olschki, 1956, p. 4 (1^{er} avril 1477) : « A Giovanni Tornabuoni, per Arnolfo cantore, per una licentia di ordinarsi ».

59. « Anno sexto domini Sixti papae Quarti, Romae, xviii kalendas julii, Arnulphus Cantoris, clericus Cameracensis diocesis, cupit ad omnes etiam sacros et presbyteratus ordines promoveri et in eisdem perpetuo domino famulari, sed quia ad presens in civitate Florentina

L'acte est d'une portée exceptionnelle, car il place Arnolfo au rang des seuls trois familiers à qui Lorenzo de' Medici a fait prendre les ordres pour les maintenir dans son entourage immédiat, tant ils lui étaient chers : Marsilio Ficino, Angelo Poliziano, Matteo Franco.⁶⁰ Comme cela avait été le cas pour Ficino⁶¹ et comme ce le sera pour Poliziano⁶² et Franco,⁶³ une fois les ordres conférés, Arnolfo, est pourvu d'un bénéfice, une chapellenie *sine cura animarum* à San Lorenzo, où les Medici disposaient du juspatronat.⁶⁴

A partir du moment où Arnolfo reçoit sa chapellenie, il apparaît dans la documentation à Florence et semble sortir du cadre personnel de sa relation avec Lorenzo de' Medici, mais en réalité il demeure sa créature. Dans le milieu des

moram trahit et in futurum trahere intendit, quatenus sibi ut a quocumque catholico antistite, gratiam et communionem apostolice sedis habente, ad dictos ordines se facere promoveri et in eis, postquam promotus fuerit, licite ministrare valeat licentiam impertiri dignemini. Fiat de speciali et expresso. A[ntonius] episcopus Lunesis regens. (En marge) Cameracensis diocesis ; a quocumque antistite » (Archivio segreto Vaticano, *Fondo della Penitenzieria, Registri delle suppli- che* 25, *De promotis et promovendis*, f. 154r., 14 juin 1477). Antonius Maria Parentucelli, cardinal pénitencier, évêque de Luni-Sarzana, a délivré la dispense : SMITH, *Théâtre, musique et politique*, cit., p. 61 et pièce justificative 201.

60. « Il [Matteo Franco] est parmi les premières plus chères créatures de ma maison » (« è delle prime e care creature di casa mia ») écrit Lorenzo en 1485 : F.W. KENT, *Bertoldo 'Sculptore' and Lorenzo de' Medici*, dans *Princely Citizen, Lorenzo de' Medici and Renaissance Florence*, éd. par C. JAMES, Turnhout, Brepols, 2013, p. 196.

61. Ficino obtint la cure de San Cristoforo à Novoli en 1473, et remercie Lorenzo non seulement de lui avoir assuré un bénéfice, mais aussi de l'avoir élevé à la dignité du sacerdoce : R. MARCEL, *Marsile Ficini (1433-1499)*, Paris, Les Belles Lettres, 1958, pp. 403-404. Le 22 mars 1487, il est reçu chanoine à la cathédrale, son canonicat ayant été obtenu par le renoncement de Giovanni de' Medici (fils de Lorenzo, âgé de onze ans) au sien.

62. Poliziano fut élu chanoine de la cathédrale le 16 décembre 1486 : P. VITI, *Documenti*, dans *Pico, Poliziano e l'Umanesimo di fine Quattrocento*, catalogue de l'exposition éd. par P. V. (Firenze, 4 novembre-31 décembre 1994), Firenze, Olschki, 1994, pp. 346-347.

63. Franco rejoint Ficino et Poliziano à Santa Maria del Fiore en 1492. G. FRUSINI, *Matteo Franco. Lettere*, Firenze, Accademia della Crusca, 1990, pp. 26 ss., a fait un point détaillé sur ses nombreux bénéfices.

64. Avant la fin du mois de mars 1479. Firenze, Archivio dell'Opera di Santa Maria del Fiore, *Quaderno Cassa*, 8.1.65, *com. Gennaio, 1478-1479*, f. 55v. (26 mars 1479) : « E de' dare a di 26 marzo, fl. uno largho per loro a ser Arnolfo di Arnolfo, chantore et chappellano di San Lorenzo, i quali gli danno gli operai per sua faticha di chonpore canti, portò e' detto, fiorino 1 » (F.A. D'ACCONE, *Some Neglected Composers in the Florentine Chapels, ca. 1475-1525*, « Viator », I, 1970, p. 266, n. 13). Arnolfo est absent des bouquets généalogiques des canonicats et chapellenies établis ultérieurement au couvent (Firenze, Archivio di San Lorenzo, ms. 49 : 21 chapelles à cette époque, la dernière fondée en 1469, et les places des titulaires sont laissées en blanc pour les n° 54, 56, 59, 61, 62 ; Francesco Boscherinis, ténor à la cathédrale avec Arnolfo en 1478, y est indiqué comme chapelain pour la période « 147?-148? » [f. 63]).

musiciens qui circulent entre les cours italiennes et le connaissent, Arnolfo est son chanteur, comme l'écrit Antoine de Cambrai à Lorenzo :⁶⁵

Magnifique seigneur Lorenzo, je me recommande à votre domination tant que je puis. Qu'il plaise à votre Magnificence savoir que lorsque nous, chanteurs, vînmes à Florence avec notre illustrissime duc de Ferrare, j'ai prêté à Arnoul, votre chanteur [*cantori vostro*], deux ducats de Venise, qu'il promit de me rendre en revenant du camp [de Poggio Imperiale]. Mais à mon retour, quand je lui ai demandé de me les restituer, il me répondit qu'il ne pouvait me les rendre ; et, puisque je ne pouvais attendre à Florence, il demanda que je veuille lui accorder un délai de trois semaines en promettant de m'envoyer à Ferrare six bras de camelot ou lesdits ducats, ce qu'il ne fit pas. C'est pourquoi je supplie votre Magnificence qu'elle daigne faire en sorte que ledit Arnoul m'envoie mes deniers ou le camelot, car j'ai grand besoin de mon argent et, si vous le faites, je serai le plus obligé à votre Magnificence. Rien d'autre pour le présent. Le Dieu de paix tienne vous et les vôtres en sa protection et garde. Écrit à Ferrare, le 24 mai [1479]. Antoine de Cambrai, chanteur de l'illustrissime duc de Ferrare.⁶⁶

De fait, tous les déplacements, activités et gestes d'Arnolfo qui nous sont connus peuvent être rattachés à Lorenzo de' Medici : son élection à Santa Maria del Fiore, son engagement à la Santissima Annunziata, son envoi comme

65. Aucun document ne donne le nom d'un musicien de Laurent à titre privé. Les deux chanteurs de la liste publiée par Isidoro Del Lungo sont anonymes : « Lorenzo, uno cappellano, Filippo da Gagliano, Francesco degli Organi, Uno maestro di casa, 2 cancellieri, 2 cantori, El Compare, Bertoldo scultore, un barbiere, 2 camerieri, Uno canovaio, 5 balestieri, 10 staffieri, Uno maestro di stalla, uno cuoco, Uno guattero, Uno vetturale che starà fermo là » (*Prefazione à Un viaggio di Clarice Orsini de' Medici nel 1485 descritto da Ser Matteo Franco*, Bologna, Gaetano Romagnoli, 1868, p. 7).

66. « Magnifice domine Laurenti, recommitto me dominationi vostre in quantum possum et valeo. Dignetur sa[pe]re magnificentia vostra quod dum nos cantores venimus Florentiam cum illustrissimo duce nostro Ferrariensi, ego concessi domino Arnulpho, cantori vostro, duos ducatos venetianos, quos quidem ducatos promisit michi reddere in reditu de campo. Sed dum reversus fui et petissem ab eo ducatos meos, ipse respondit michi se non posse restituere ; et quia non potui expectare Florencie, rogavit me ut vellem ei dare trium septimanarum et infra illud tempus, ipse mandaret michi sex brachias de cambelot, vel dictos ducatos ad civitatem Ferrariensem, quod non fecit. Propterea supplico magnificentie vostre ut dignetur percipere dicto Arnulpho ut mandet michi denarios meos vel cambelotum quod multum indigeo denariis meis et hoc faciendo ero obligatissimus magnificentie vostre. Nil aliud pro presenti. Deus pacis habeat vos et vestros in sua protectione et custodia. Scriptum Ferrarie, XXIII maii. Anthonius de Cambrai, cantor illustrissimi ducis Ferrarie. [v.] Magnifico ac potenti vostro domino Laurentio de Medicis, meo preceptoris carissimo. Da Ferrara il 27 di maggio 1479 » (ASF, *Mediceo avanti il Principato* [MAP], filza 47, f. 290r. ; lettre signalée par B. BECHERINI, *Relazioni di musicisti fiamminghi con la corte dei Medici*, « La Rinascita », IV, 1941, p. 105, n. 1. Début septembre 1478, le duc de Ferrare s'était rendu à Poggio Imperiale pour agréger ses troupes à celles de Florence).

agent recruteur en France, ses cadeaux musicaux, son départ de Florence, en juillet 1485, quelques mois après une lettre de Lorenzo « pour le compte d'Arnolfo », adressée à Giovanni de' Bentivoglio, seigneur de Bologne.⁶⁷ Voyons en la chronologie.

Le 27 janvier 1478, Arnolfo « di Francia », contre-ténor, est choisi par les *operai* de l'Œuvre de la cathédrale (*Opera del Duomo*) pour former un chœur polyphonique avec quatre autres chanteurs.⁶⁸ Les compétences des *operai*, par l'intermédiaire de qui Lorenzo agit en tant que membre de l'*Arte della Lana* – la corporation marchande qui gérait l'édifice –, s'étendaient aussi bien à l'administration du culte qu'à la construction et la décoration de l'édifice.⁶⁹ Cinq mois plus tard, Arnolfo quitte cette place pour enseigner la musique aux novices de la Santissima Annunziata,⁷⁰ couvent où les Medici exercent un patronage sur lequel nous reviendrons. Fin 1479 ou début 1480, Arnolfo part *en France* recruter des chanteurs, une information donnée par l'administration de San Lorenzo, où une main a inscrit « è ito in França » dans le registre de paiement des chapelains,⁷¹ départ confirmé par un ordre écrit de Lorenzo, en date du 2 août de la même année, pour qu'il diffère « le mener des chanteurs ».⁷² A partir de novembre 1481, arrivent à l'Annunziata des chanteurs en provenance des Flandres, mouvement qui se poursuit jusqu'au retour d'Arnolfo à Florence, quand l'Alabanti a achevé sa récolte de messes et la mise au point de son budget prévisionnel. Il signe alors son contrat avec le prieur, le 29 janvier 1484, contrat établi, comme l'écrit de sa main Antonio Alabanti, « par la vo-

67. 27 mars 1484 : « A messer Giovanni de' Bentivogli, per maestro Antonio da Sassiglione di Bologna. Generale per conto d'Arnolfo cantore » (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 327).

68. 27 janvier 1478 : « Electio cantorum... Ser Arnolphum de Francia cum salario floreni viii^o de sigillo » (A. SEAY, *The 15th-Century Cappella at Santa Maria del Fiore in Florence*, « Journal of the American Musicological Society », xi, 1958, p. 49).

69. L. FABBRI, *L'Opera di Santa Maria del Fiore nel Quindicesimo secolo : tra Repubblica fiorentina e Arte della Lana*, dans *La cattedrale e la città. Saggi sul Duomo di Firenze*, éd. par T. VERDON et A. INNOCENTI, Firenze, Edifir, 2001, pp. 319-339, et F.W. KENT, *Lorenzo de' Medici at the Duomo*, ivi, pp. 341-368, en partic. pp. 360-361, montre comment Lorenzo a établi plusieurs de ses proches à des postes stratégiques : Giuliano da Maiano, architecte, le 2 avril 1477, et Ruberto Lioni, *operaio*, le 1^{er} janvier 1478.

70. Arnolfo est rétribué le 13 août 1478 « per insegnare chantare a' novizi chanto figurato », et le 5 janvier 1479 « per insegnare chantare a' nostri noviti » (D'ACCONE, *Some Neglected Composers*, cit., p. 266, notes 9 et 10).

71. Firenze, Archivio capitolare di San Lorenzo, *Libro di entrata e uscita della sagrestia*, 1929³ (1481-1482), f. 30v. : « Ser Arnolpho, che fu nostro cantore, de dare lire trenta come apare a libro nostro : 27, in tutto, ll. 30 », une autre main a ajouté en dessous : « è ito in França » (*il est allé en France*).

72. 2 août 1480 : « A Arnolfo cantore, che differischa a uno altro tempo il menare di qua e' cantori » (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 113).

lonté et commandement de nos magnifiques responsables de l'Œuvre », dont Lorenzo de' Medici.⁷³

Enfin, à l'occasion de fêtes calendaires, il fait des cadeaux musicaux à son maître,⁷⁴ comme l'atteste l'envoi d'un poème latin, sur le thème de Noël, héritier des Saturnales, où Arnolfo joue sur le double sens de *Medici* – génitif patronymique de *medicus*, le médecin – « qui es[t] notre salut » :⁷⁵

Les citoyens romains échangeaient entre eux des présents
Lorsqu'ils vénéraient les saints temples du Vieillard à la faux.
C'est aussi la coutume d'échanger des présents le jour de Noël.
Arnolfo te donne ce qu'il a, un doux chant,
Et toi, Medici, qui es notre salut et notre gloire, tu rendras
Aussi en retour des présents dignes de ta fortune.⁷⁶

Les déplacements du musicien ne sont pas guidés par des choix personnels, mais visent à remplir des tâches en accord avec le projet initial de Lorenzo, pour lequel il était venu à Florence : chanter à San Giovanni. La lettre de recommandation de Braccio Martelli précisait que la situation interne au baptistère était difficile, et c'est probablement la raison pour laquelle c'est à la cathédrale que le chœur a d'abord été reconstitué. Trois mois après son installation, le 26 avril 1478, l'assassinat de Giuliano de' Medici dans le sanctuaire, par des conjurés armés par les Pazzi et appuyés par le pape, transforme le Duomo en un lieu tabou pour plusieurs années. Le transfert à l'Annunziata du projet laurentien de chœur et de son porteur, Arnolfo, en est l'une des conséquences. Ce faisant, Lorenzo s'appuyait sur une tradition musicale ancestrale, dans le lieu de dévotion mariale le plus populaire de la ville. Il devenait alors possible d'envisager un dispositif musical triangulaire avec la cathédrale et le baptistère où les mêmes chanteurs assureraient un service dans les trois lieux. La trilocalisation se

73. 29 janvier 1484 : « E in fede dele predite, io, frate Antonio da Bologna, ho scritta questa ricordanza de mia mano chomo priore del convento, de volentà e comandamento deli nostri magnifici operarii » (D'ACCONE, *The Singers*, cit., p. 357 [doc. 25]). Lorenzo est élu *operaio* pour la première fois le 31 août 1470 (voir infra note 90).

74. Le 9 septembre 1484, lendemain de la fête de la Nativité de la Vierge, Lorenzo remercie Arnolfo : « A messer Arnolfo. Risposta grata a una sua, offerendosi, etc. » (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 308).

75. Le poème a été édité comme l'œuvre d'Ugolino Verino, membre de l'entourage médicéen, qui l'a copié dans son recueil personnel : F. BAUSI, *Ugolino Verino. Epigrammi*, Messina, Sicania, 1998, p. 572.

76. « *De Alnolfo musico, ad Laurentium Medicem*. Mutua mittebant alterne dona Quirites, / falciferi colerent dum sacra templa senis ; / mos quoque natali Christi est dare mutua dona. / Alnolfus, quod habet, dat tibi dulce melos ; / tu quoque, nostra salus, Medices, et gloria, reddes / quae sunt fortuna munera digna tua » (ibid.).

met en place début juillet 1485 avec l'arrivée d'Heinrich Isaac,⁷⁷ polyphoniste d'un talent exceptionnel qui, très probablement recruté par Arnolfo, vient le remplacer auprès de Lorenzo. En plus de la simultanéité du départ de l'un et de l'arrivée de l'autre, il faut observer en faveur de cette hypothèse que personne, hormis Arnolfo, n'avait auprès de Lorenzo la carrure et la position nécessaires pour choisir et faire venir un remplaçant de ce niveau.⁷⁸

L'identité d'Arnolfo est difficile à cerner. Les *ricordi* de la chancellerie médicéenne l'identifient systématiquement, en italien, comme « Arnolfo, cantore ». La dispense pontificale, par erreur, a transformé sa qualité de *cantore* en surnom (*cognomen*), « Arnulfus Cantoris », alors qu'à Santa Maria del Fiore, il est désigné par une origine toponymique, « ser Arnolfo di Francia » (ou *ser Arnolfum de Francia*) – en réalité, comme le précise la dispense pontificale, le diocèse de Cambrai qui s'étend, à cette époque, du nord de la Picardie au sud des Pays-Bas, espace où Arnolfo exercera ses talents de recruteur. A San Lorenzo, un commandement à résidence est inscrit au nom d'« Arnolfo G » avec un blanc en attente d'un surnom visiblement incompréhensible. Enfin, lui-même, dans la souscription autographe à son contrat de la Santissima Annunziata et ses *ricevute*, signe « sier Arnolfo d'Arnolfo » ou « dominus Arnolfus », c'est-à-dire *sieur Arnoul [fils] d'Arnoul* ou *maître Arnoul*, ce qui explique en partie la difficulté de son identification : son patronyme faisait homonymie avec son nom.

Pour nous, il ne fait aujourd'hui plus aucun doute que l'homme en question est bien Arnoul Gréban,⁷⁹ bachelier en théologie à Paris, sous la direction

77. Le 21 juin 1485, les consuls de l'Arte della Lana décident que les chanteurs de San Giovanni pourront chanter à la cathédrale sur un budget de 200 grands florins par an (D'ACCONE, *The Singers*, cit., p. 357 [doc. 26]).

78. Si les origines flamandes d'Isaac ne font plus discussion, ni le contexte médicéen de sa venue à Florence, les conditions précises ne sont pas documentées ; Arnolfo a pu être secondé dans l'exécution de ce recrutement par Bartholomeo de Caestris, absent en mars et avril 1485 (voir Annexe) ; les *Ricordi di lettere* de Lorenzo enregistrent une demande de versement de « 50 ou 60 ducats » pour lui par Tommaso Portinari à Bruges (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 343) et il revient début mai à l'Annunziata : c'est le temps d'un aller et retour à Bruges pour mener le chanteur (e.g. voir supra, note 72). Pour Zanovello, « it seems credible that Medici agents paved the way for Isaac's arrival in Italy with the intention of recruiting him as a Singer of San Giovanni » (*'Master Arigo Ysach, our brother' : New Light on Isaac in Florence 1502-17*, « The Journal of Musicology », xxv, 2008, pp. 287-317 : 305).

79. L'identification Giliardi proposée par D'ACCONE, *Some Neglected Composers*, cit., pp. 264 ss., est fondée sur la mention « Arnulpho Gilardi » du *Dialogus in arte musica* de John Hothby (voir A. SEAY, *The 'Dialogus Johannis Ottobi Anglici in arte musica'*, « Journal of the American Musicological Society », VIII, 1955, 2, pp. 86-100 : 99), associée à la lecture douteuse (B. BECHERINI, *Autori minori del codice fiorentino Magl. XIX 176*, « Revue belge de musicologie », IV, 1950, p. 24, avait lu *Schard!*) d'un nom de graphie incertaine du chansonnier Magliabechi XIX 176 (le copiste, ou son modèle, a copié, par ex., *Bellingham* pour *Bedingham*, en interprétant un *d* à

de Thomas de Courcelles, organiste et maître du chœur d'enfants à Notre-Dame de 1450 à 1455, auteur d'un *Mystère de la Passion* de 35.000 vers – œuvre majeure dans l'histoire du théâtre français – et d'un non moins monumental commentaire latin de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce.⁸⁰ A l'instar d'Arnolfo, Arnoul ne possède pas de patronyme : Gréban est la francisation du toponyme germanique *Graben*, lieu de l'origine familiale, comme on le voit avec la mention « Arnulphus de Greben [sic] » des registres capitulaires de Notre-Dame, où il est presque exclusivement qualifié de « magister Arnulfus ». Son maître, le comte du Maine, meurt en avril 1473 et c'est vraisemblablement par l'intermédiaire du roi René d'Anjou, qui reprend à son service certains des anciens serviteurs de son frère Charles, qu'Arnoul est dirigé vers Florence.⁸¹ Cinq mois plus tard, recommandé à Lorenzo de' Medici, Arnolfo apparaît à Cafaggiolo. Seul un homme qui présentait les plus hautes garanties pouvait d'emblée être introduit et accepté favorablement. En Italie et en France on savait que Lorenzo cherchait à recruter des chanteurs et les lettres de plusieurs candidatures spontanées nous sont parvenues.⁸² Certes, le *curriculum* d'Arnoul Gréban offrait ces garanties : disciple en théologie du plus puissant personnage de l'Église de France,⁸³ demeuré presque vingt ans au service d'un des plus grands princes de la maison d'Anjou,⁸⁴ et maître de musique à Notre-Dame de Paris. Mais

double boucle pour un double l). D'une part, cette lecture *Giliardi* s'oppose à toutes les mentions documentaires et autographes connues d'Arnolfo (*Arnolfo di Francia*, *Arnolfo francioso*, *Arnolfo d'Arnolfo* : SMITH, *Théâtre, musique et politique*, cit., pp. 12-13), et d'autre part elle n'est elle-même confirmée par aucune mention documentaire.

80. Sur Arnoul Gréban (vers 1429, après 1485), voir D. SMITH, s.v., dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Kassel, Bärenreiter, 2002, vol. VII, coll. 1541-545 (version française dans ID., *Devenir historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, pp. 131-134) ; ID., *Théâtre, musique et politique*, cit., et ID., *Arnoul Gréban et l'expérience théâtrale ou l'universitaire naissance des mystères*, dans *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen Âge*. Actes du colloque international (Toulon, 13-14 novembre 2008), éd. par X. LEROUX, Paris, Champion, 2011, pp. 185-224.

81. René d'Anjou (1409-1480) a repris à son service Pierre Cueret, chapelain de Charles du Maine, et a commandité le *Mystère des Actes des Apôtres* à Simon Gréban, frère d'Arnoul et ancien secrétaire de Charles (D. SMITH et al., *Édition électronique en ligne du Mystère des Actes des apôtres*, CNRS-ANS, 2006-2009, <https://eserve.org.uk/anr>. Dernière consultation : juin 2017).

82. Jachet de Marville à Lorenzo, 22 mars 1469 : BECHERINI, *Relazioni di musici fiamminghi*, cit., pp. 98-101 ; Filipotto de Dortenche à Lorenzo, 7 mai 1471 : D'ACCONE, *The Singers*, cit., p. 325, et p. 354 (doc. 17).

83. Thomas de Courcelles (ca. 1400-1469) est membre du conseil de Bourgogne auprès de Philippe le Bon, puis assesseur de Pierre Cauchon lors du procès de Jeanne d'Arc. Ultérieurement régent à la faculté de théologie, il est conseiller du roi Charles VII et doyen de l'Église de Paris en 1458 : SMITH, *Théâtre, musique et politique*, cit., pp. 28 ss.

84. Charles du Maine est considéré par les chroniqueurs comme un vice-roi de France à la fin du règne de Charles VII ; il sera politiquement marginalisé par Louis XI après son avènement (1461).

il fallait surtout posséder un talent hors du commun pour être installé dans la proximité du maître de Florence sur un pied d'égalité avec Angelo Poliziano, Marsilio Ficino et Matteo Franco,⁸⁵ ce qui est amplement montré par l'œuvre de l'homme. Enfin, l'identité des carrières d'Arnoul et d'Arnolfo est remarquable : celle d'un musicien et d'un pédagogue hautement lettré,⁸⁶ dont le fil de vie se déroule, partout, sans solution de continuité, dans le premier cercle des pouvoirs princier, civil et ecclésiastique.

Il nous faut maintenant comprendre pourquoi Lorenzo de' Medici a délégué son musicien personnel au service de la musique à la Santissima Annunziata.

4. *Les Medici, la Santissima Annunziata et l'Église à Florence*

A la différence de la cathédrale, où Lorenzo a construit son influence,⁸⁷ les Medici sont très étroitement associés à l'Annunziata dès la création de l'Œuvre par la Commune en 1445.⁸⁸ Plusieurs décisions spectaculaires illustrent la continuité de leur patronage sur plusieurs générations : la reconstruction du chœur sur un plan de Leon Battista Alberti et la commande de l'*Armario degli argenti* à l'atelier de Fra Angelico par Cosimo, l'installation par Piero, près l'image de

85. F.W. KENT, *Lorenzo de' Medici and the Art of Magnificence*, Baltimore-London, The Johns Hopkins University Press, 2004, p. 61, a souligné le talent de Lorenzo pour s'entourer de « creative people with a discerning or scholarly knowledge of antique sources ». Marsilio Ficino, Angelo Poliziano et Arnoul Gréban ont chacun dans son domaine marqué de façon exceptionnelle l'histoire de la philosophie, des lettres et du théâtre.

86. Si la pratique du latin est courante chez les chanteurs formés dans les maîtrises cathédrales, rares sont ceux qui, comme Arnoul Gréban, ont obtenu un grade dans les facultés supérieures de théologie ou de décret, et possèdent une grande culture classique, dont témoigne son commentaire à la *Consolatio Philosophiae* de Boèce. Une même culture classique assimilée est démontrée par Arnolfo dans son poème à Lorenzo, ainsi que par son motet à la gloire de la ville de Sienne, dont la signature en hexamètres dactyliques reprend une épître d'Horace : F.A. D'ACCONE, *The Civic Muse. Music and Musicians in Siena during the Middle Ages and the Renaissance*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, pp. 243-244.

87. Sur le patronage des Medici à la cathédrale, voir KENT, *Lorenzo de' Medici at the Duomo*, cit., pp. 342 ss.

88. Cf. D. FINIELLO ZERVAS, 'Quos volent et eo modo quo volent' : *Piero de' Medici and the Operai of SS. Annunziata, 1445-55*, dans *Florence and Italy : Renaissance Studies in Honour of Nicolai Rubinstein*, éd. par P. DENLEY et C. ELAM, London, University of London-Westfield College, 1988, pp. 465-479. Sur les patronages de Cosimo et Piero, voir B.L. BROWN, *The Patronage and Building History of the Tribuna of SS. Annunziata : A Reappraisal in Light of New Documentation*, « Mitteilungen des Kunsthistorischen Institutes in Florenz », xxv, 1981, pp. 59-146 ; W. LIEBENWEIN, *Die 'Privatisierung' des Wunders : Piero de' Medici in SS. Annunziata und San Miniato*, dans *Piero de' Medici 'Il Gottoso' (1416-1469)*, éd. par A. BEYER et B. BOUCHER, Berlin, Akademie, 1993, pp. 251-290.

la Vierge, du *Tempietto*, chapelle dotée d'un splendide autel en marbre, comme l'atteste l'inscription lapidaire :

Piero di Cosimo Medici fece fare questa opera et Pagnio di Lapo da Fiesole fu el maestro che lla fe' MCCCCIIL – Costò fiorini 4000 el marmo.⁸⁹

Comme son grand-père et son père, Lorenzo est membre de l'Œuvre.⁹⁰ Son attention particulière pour le quadrilatère de l'Annunziata se manifeste au début des années 1470,⁹¹ avec sa nomination parmi les *provveditori* de la Sapienza qui autorisent la location de bâtiments normalement dévolus à l'enseignement.⁹² Le bannissement de Florence d'un frère servite accusé d'avoir « fait peindre une copie de [l'image de] la Nuntziata pour l'envoyer à l'empereur [Frédéric III] », ⁹³ et l'acquisition avec son frère Giuliano,⁹⁴ en avril 1478, d'une partie de la *piazza* sont d'autres manifestations de sa relation étroite avec le couvent et son environnement urbain.⁹⁵ La délégation d'Arnolfo et l'instal-

89. « Piero di Cosimo a fait faire cet ouvrage et Pagnio di Lapo de Fiesole fut le maître qui le fit, 1448 – le marbre a coûté 4000 florins ». Le support de l'autel se trouve au Musée Bardini à Florence, et son texte lapidaire, invisible dans la présentation muséale, est donné par E. CASALINI, *La Santissima Annunziata e i Serviti*, dans *La chiesa e la città a Firenze nel XV secolo*, catalogue de l'exposition éd. par G. ROLFI, L. SEBREGONDI et P. VITI (Firenze, 6 juin-6 septembre 1992), Cinisello Balsamo (Mi), Silvana, 1992, p. 119.

90. Lorenzo est élu *operaio* le 31 août 1470 : ASF, *Carte strozziane*, II 53, f. 177, cité par PACCIANI, *Il coro conteso*, cit., p. 149, n. 79.

91. L'intérêt économique de cette zone est exposé par E. DIANA, *Il patrimonio immobiliare cittadino dell'ospedale di Santa Maria Nuova di Firenze tra XIV e XV secolo*, « Archivio storico italiano », CLXI, 2003, pp. 425-454.

92. Pour J. DAVIES, *Florence and its University during the Early Renaissance*, Leiden, Brill, 1998, p. 18, n. 69, la location de la Sapienza, en 1472, marquerait le début de l'intérêt de Lurent pour la place de l'Annunziata comme prélude à des visées urbanistiques ultérieures.

93. L'image miraculeuse n'était dévoilée que pour les hôtes de marque et dans de grandes occasions, ce qui explique la réaction de Lorenzo. Dans une lettre du 30 mai 1471, le cardinal Francesco della Rovere, futur pape Sixte IV, demande à Lorenzo d'user de bienveillance dans cette affaire : C. CENCI, *Sillogie di documenti francescani trascritti dal P. Riccardo Pratesi O.F.M.*, « Studi francescani », LXIV, 1967, p. 93.

94. Cfr. C. ELAM, *Lorenzo's Architectural and Urban Policies*, dans *Lorenzo il Magnifico e il suo mondo*. Actes du congrès international (Firenze, 9-13 giugno 1992), éd. par G.C. GARFAGNINI, Firenze, Olschki, 1994, p. 364, produit un document signé par Pietro di Lorenzo Cresci, Francione, Monciatto et Giuliano da Maiano qui s'accordent à dire que les projets de Lorenzo et Giuliano de' Medici embelliront la place. Elle fait l'hypothèse que Lorenzo aurait renoncé à ses projets d'aménagement et de construction sur la *via* et la *piazza de' Servi* du fait de la crise consécutive à la conjuration des Pazzi. La présence de Giuliano da Maiano dans la transformation architecturale du couvent (voir infra note 110) incite à penser que les deux projets étaient liés.

95. Le paiement est enregistré le 13 avril 1478 : « Da Lorenzo e Giuliano di Piero di Cosimo de' Medici, a di 13 detto, fiorini cento venticinque larghi, sono per una parte della piazza si vende loro » (ASF, CS 119, P. 697).

lation au couvent de chanteurs étrangers recrutés à sa demande s'insèrent dans un patronage où intervient son entourage immédiat. A l'occasion d'un impôt extraordinaire, Clarice Orsini, sa femme, reçoit la visite du *camarlingo* de l'Alabanti⁹⁶ et s'adresse à Nicolò Michelozzi pour qu'il recommande les Servi aux officiers de l'impôt car, rappelle-t-elle, « ils sont nôtres » :

Sire Nicolò, maestro Barnaba est venu à moi, ici, de la part du prieur des Servi et m'a prié que je veuille faire une recommandation aux officiers de l'impôt ou de l'*accato*.⁹⁷ C'est pourquoi, je vous prévien pour ma part que je veux que vous les recommandiez auxdits officiers et que vous fassiez pour ledit prieur et frères le bien que vous pouvez car, comme vous le savez, ils sont nôtres [*sono cose nostre*]. Et moi, je tiens vraiment à leur faire plaisir. Faictes donc ce que vous pouvez. Que Dieu vous garde de tout mal. Le 20 juillet 1482. Clarice de Lorenzo de' Medici, à Cafaggiolo.⁹⁸

Cette démarche de l'Alabanti éclaire pourquoi Clarice et son mari figurent côte à côte en tête d'une liste établie par le prieur (fig. 3 {1}) :⁹⁹ il s'agit du réseau des intermédiaires auxquels peuvent recourir les Servi en cas de besoin ;¹⁰⁰ le couple est en compagnie de ses chanceliers, *ser* Nicolò {2} et *ser* Zohane {32},¹⁰¹ des plus proches amis de la *brigata*, comme Dionisio Pucci, Braccio

96. Maestro Barnaba di Piero da Firenze, *camarlingo* en 1477, reçu maître en théologie le 9 janvier 1478.

97. L'*accato* est un impôt direct exceptionnel, auquel étaient également soumises les institutions religieuses, et qui prenait la forme d'un emprunt obligatoire remboursable à court terme, d'un rendement annuel de 10% : cfr. E. CONTI, *L'imposta diretta a Firenze nel Quattrocento (1427-1494)*, Roma, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1984, notamment pp. 7 ss.

98. « Ser Nicolò, egl'è stato qui ad me Maestro Barnaba da parte del priore de' Servi et àvemi preghato che io lo debbi fare raccomandare agl'uficiali del'emposte overo dell'accato. Per tanto v'avviso per mia parte lo raccomandiate a' detti uficiali et che faciate pel detto Priore et frati quello buono potete ; ché sono Cose nostre come sapete, et io ho caro far lor piacere. Siché fate el possibile. Che iddio di male etc. [vi ghuardi]. A dì 20 di luglio 1482. Clarice di Lorenzo de' Medici in Cafaggiuolo. [verso] Spectabile viro, Ser Nicolò Michelozzo » (Firenze, Biblioteca nazionale centrale, *Fondo Ginori Conti*, ms. 29.38bis, f. 17r. La lettre est signalée par N.R. TOMAS, *The Medici Women. Gender and Power in Renaissance Florence*, Aldershot, Hampshire, 2003, p. 59).

99. C'est le travail de Poissac sur le collège Saint-Martial de Toulouse, dont le prieur fait enregistrer devant notaire, en 1439, « la liste des procureurs et défenseurs stratégiquement répartis dans tous les lieux de pouvoir qui pouvaient intervenir en leur faveur » qui nous a mis sur la voie de l'interprétation que nous donnons des listes de l'Alabanti aux ff. 42v. et 52v. : cfr. P. FOISSAC, *Histoire des collèges de Cahors et de Toulouse (XIV^e-XV^e siècles)*, Cahors, La Louve, 2010, en partic. *Les amis des collègues*, pp. 471-474 : 472.

100. Nous n'utilisons pas le terme d'Ami (« Amico »), réservé par le prieur aux prêteurs sous couvert d'anonymat, dans le *Memoriale* comme dans sa correspondance.

101. *Ser* Nicolò Michelozzi est également référé comme *ser* Nicolò dans les *Ricordi di lettere di Lorenzo* (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 115, 24 août 1480 ; p. 153, 4 juil., etc.) ; dans la 2^e liste

Martelli, Bernardo Rucellai {7, 18, 36}, de confidents influents et *uomini da bene* – Francesco et Bartholomeo Pucci, Pierfilipo Pandolfini, Francesco Valori {9, 10, 17, 31} –, ou d’hommes qui échappent à notre regard, tel Francesco orafò {15}, mais jouent un rôle considérable dans les affaires privées de Lorenzo.¹⁰² Bien qu’une importante partie de ces noms ne peut être identifiée par nous avec certitude – figurent également trois maîtres en théologie {12, 26, 35} –,¹⁰³ le caractère médicéen du réseau du prieur ne fait aucun doute : il est une créature de Lorenzo, ainsi qu’il l’exprime lui-même.¹⁰⁴ Après avoir quitté Florence et pris la tête de l’Ordre,¹⁰⁵ l’Alabanti agira toujours, sur des plans personnels et diplomatiques, en faveur des Medici.¹⁰⁶

- Lorenzo e Mona Clarice
- Ser Nicolò [Michelozzi]
- Alvise [dalla Stufa?]
- Andrea [Buti?]
- 5 Piero [Tornabuoni?]
- Antonio P[uccio di Antonio Pucci?]
- Dionisio [Pucci]
- Marco [Pucci?]

du réseau de l’Alabanti, il est cité au premier rang (52v.¹⁻³) avec *ser Giovanni Antonio d’Arezzo (ser Zohane Antonio)* et *ser Piero Dovizi da Bibbiena (ser Piero)*.

102. Sur Francesco orafò, voir KENT, *Lorenzo de’ Medici and the Art of Magnificence*, cit., pp. 56-58.

103. Maestro Stephano, originaire d’Ypres, licencié à Parme, incorporé au collège des maîtres en théologie de Florence le 11 mars 1482, cité à de nombreuses reprises dans le *Memoriale* (ff. 33v.², 43v.¹¹, 47v.¹³, 64v.³, 80r.²⁶). Maestro Bartholomeo, licencié à Pérouse en 1443, incorporé au collège des maîtres en théologie en 1466, participe au *Consilium Montis Pietatis* de 1473 à Florence, prieur de l’Annunziata en 1458 et 1468, vicaire du couvent au moins jusqu’en 1484, est cité à trois autres reprises dans le *Memoriale* (ff. 43v.¹⁶, 66v.³, 80r.¹²). Maestro Stephano, maître en théologie, qui chante la polyphonie, est cité une autre fois (f. 65r.²).

104. Dans une lettre à Michelozzi, du 15 janvier 1487, l’Alabanti parle de Lorenzo comme de son *père et bienfaiteur* (« padre e benefattore ») ; la lettre est éditée par A. BROWN, *New Light on the Papal Condemnation of Pico’s Theses : Antonio Alabanti’s Letter to Niccolò Michelozzi in January 1487*, « Rinascimento », XLVI, 2006, pp. 357-372 : 370.

105. Le 26 juin 1485, Lorenzo de’ Medici écrit de sa propre main une lettre de remerciements au cardinal de Saint-Ange : « Al cardinale di Santo Agnolo, ringratiandolo della assumptione del generale de’ Servi, per lettere mie » (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 329), et le lendemain au cardinal de San Giorgio pour que le chapitre provincial se tienne à Cortona : « Al cardinale di San Giorgio, protectore de l’ordine, che il capitolo provinciale si facci in Corthona, come era suto ordinato dal generale morto » (ibid.).

106. G.M. CASAROTTO-D.M. MONTAGNA, *Fra Antonio Alabanti da Bologna nella corrispondenza politica sforzesca (1494-1495)*, « Studi storici OSM », XVI, 1966, pp. 241-250, et BROWN, *New Light*, cit., pp. 362 ss.

- Francesco [Pucci]
 10 Bartholomeo [Pucci]
 Zanfrancesco [Venturi?]
 Maestro Stephano [Stephanus Nicasii Michaelis de Fiandra]
 Nicolò Stufa
 Francesco Nofrio
 15 Francesco orafo
 Francesco
 Piero Phi[lipo Pandolfini]
 Brazo [Martelli]
 Ugolino [Martelli]
 20 Girolamo
 Nicolò
 Carlo [de' Medici?]
 Taddeo [Gadi]
 Messer Thome
 25 Messer Philipo
 Vicario [Maestro Bartholomeo di Marcho da Montepulciano]
 Messer Iacopo
 L'Arceprete
 Zohanebaptista Bar[toli]
 30 Bartholomeo Lappi
 Francesco Valori
 Ser Zohane [Antonio d'Arezzo]
 Ser Matheo
 Bernardo
 35 Maestro Stefano [di Nicolò da Firenze]
 Bernardo Ruz[ellai]
 Zohane [d'Agnolo] di Bardi

Dans sa globalité, la réforme engagée à la *Nunziata* est le fruit d'une décision prise en 1476 au sein de l'Ordre, quand l'Alabanti avait été institué vicaire avec « tout pouvoir de visiter, corriger, réformer, punir, contrôler et vérifier les comptes, exiger les taxes du général et tout autres choses nécessaires ». ¹⁰⁷ Elle

107. « Nos ad omnem dubitationem tollendam & ad majorem firmitatem & reverentiam, et obedientiam ipsis literis generalis praestandam et exhibendam, praefatam commissionem & deputationem, visitationem et reformationem ratificamus et confirmamus, dantes auctoritate nostra praefato magistro Antonio omnem potestatem, jurisdictionem loca vestra visitandi, corrigendi, reformandi, puniendi, computa et rationes ipsorum locorum videndi et revidendi, taxas generalis exigendi, et alia omnia faciendi [...] » (GARBIO, *Annalium*, cit., t. 1, p. 546). Cette décision entérine le résultat d'une précédente réunion *en manière de chapitre* tenue à Bologne en 1473 par le général Cristoforo da Giustinopoli, où fut explicitement proposée la réforme universelle de l'Ordre : cfr. DAL PINO, *Tentativi di Riforma*, cit., p. 276.

s'inscrit dans l'effort de la papauté et des généraux mendiants pour encadrer l'expansion de l'Observance par des vicaires réformateurs, et maintenir l'unité face aux tensions et affrontements qui se multipliaient entre ceux qui désiraient une séparation très stricte avec le monde laïc et ceux qui souhaitaient une souplesse du *propositum vitae*, en particulier en ce qui concernait l'usage de l'argent. Un exemple parmi beaucoup d'autres, sans précédent dans l'histoire des ordres mendiants, révèle le degré atteint par ces tensions : en 1462, le pape Pie II avait été contraint de déposer le général des dominicains et de rappeler à la tête des conventuels de Santa Maria Novella son prieur exilé à Ferrare.¹⁰⁸

À l'instar de ce que proposait Mathias Döring, provincial des franciscains de Saxe, les règles de vie imposées par le prieur à l'Annunziata indiquent la recherche d'une voie moyenne (*via media*).¹⁰⁹ D'une part, comme le montre son bilan, il instaure une clôture nette et contrôlée avec le monde [5, 12, 14, 15, 19, 20-21, 40, 43, 57, 61], mais, d'autre part, comme le révèle l'examen de sa comptabilité, il intègre sans équivoque l'argent dans la vie des frères : les prêtres reçoivent un salaire qui s'ajoute à l'indemnité mensuelle (*limosina*) s'ils assument une tâche supplémentaire à celles communes, tels ceux qui assurent le chant à la chapelle miraculeuse (voir Annexe), et sa gestion financière permet la spectaculaire métamorphose architecturale du couvent avec le concours de Giuliano da Maiano.¹¹⁰ Le grand emprunt rémunéré à 8%, mis en place une fois l'Alabanti devenu général de l'Ordre et dont les intérêts sont versés tous les six mois aux frères prêteurs sur des dépôts variant de 25 à 150 florins, n'est que la pointe d'un iceberg bancaire que l'on devine déjà sous son priorat.¹¹¹

108. Cfr. R. CREYTENS, *La déposition de maître Martial Auribelli O.P. par Pie II (1462)*, « Archivum Fratrum Praedicatorum », XLV, 1975, pp. 147-200.

109. Cfr. L. VIALLET, *Les sens de l'observance. Enquête sur les réformes franciscaines entre l'Elbe et l'Oder, de Capistran à Luther (vers 1450, vers 1520)*, Berlin, Lit, 2014. Devenu général, l'Alabanti aura le plus grand mal à faire reconnaître son autorité sur l'Observance, en particulier au couvent de Brescia qui avait recueilli le gros de la communauté exclue de l'Annunziata de Firenze lors de son retour aux conventuels en 1447.

110. La métamorphose architecturale du couvent a coûté plus de 2200 florins des *spese straordinarie* (voir supra note 23). Giuliano da Maiano (1432-1490) apparaît à de nombreuses reprises dans le *Memoriale* (ff. 1r.⁸, 4v.¹⁷, 5r.²⁰, 22r.³, 32r.¹⁷, 37r.⁸, 49r.⁸, 50v.¹⁷, 51v.¹¹, 58r.², 58r.⁵, 72r.²⁸) pour d'importantes dépenses (709 livres 1 sou, f. 22r.³). Il pourrait être l'auteur de la marqueterie de la porte de la barberie [44], ayant réalisé de nombreux travaux du genre, dont la porte de la salle capitulaire de la cathédrale de Florence.

111. Un chiffre suffit : l'*intrata* du couvent pour la période du 1^{er} novembre 1482 au 31 juillet 1483, calculée à la demande de l'Alabanti, atteint la somme de 14.443 livres et 4 sous, à comparer avec la recette des mêmes périodes pour les deux années précédant son arrivée : 5.457 livres et 5 sous du 1^{er} novembre 1475 au 31 juillet 1476, et 5.336 livres et 11 sous du 1^{er} novembre 1476 au 31 juillet 1477 (SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 110-111). Sur le plan financier, le prieur travaille à grande échelle : en 1483, il obtient une bulle pontificale lui permettant d'aliéner les biens du

En écho aux calculs complexes de son budget, le bilan du prieur témoigne du soin apporté à tout ce qui concerne l'alimentation, premier poste en importance avant la musique : obligation est faite à tous, y compris aux *forastieri*, de manger au réfectoire [6, 7],¹¹² sans dispersion inutile [8]. Les repas deviennent un *ordo* calqué sur celui des offices religieux [3],¹¹³ renforcé par la modification des accès au réfectoire et à la salle du chapitre [49-54], en même temps que d'autres accès clés [48], entre le second cloître et l'église [23], entre la sacristie et la chapelle Saint-Sébastien [33], au potager [55]. A l'évidence, une réflexion sur les flux de circulation a présidé à ces modifications, dont le but était d'organiser les mouvements des frères vers leurs destinations collectives dans le couvent et l'église, en prévenant les tendances à l'errance et à l'oisiveté [11]. L'agrandissement du potager [58, 60], l'assainissement des allées [64], le renouvellement de son irrigation [56, 63], de ses cultures [65], de l'élevage domestique [62], et l'installation d'une nouvelle cuisine [45-47], d'un nouveau four équipé [41-42], de réserves de bois [28], d'huile et de pois [37-39], complètent la réforme de la chaîne alimentaire de la communauté. S'exprime aussi une ascèse – suppression des couvertures de plumes [9] et des siestes, en particulier pendant les jeûnes [10] –, compensée par une diète remarquablement nutritive,¹¹⁴ avec, comme pour la musique, le souci d'introduire la variété sur une base intangible.¹¹⁵ En amont, le contrôle et la réforme des exploitations (*poderi*) stabilisait les revenus agricoles.¹¹⁶ En somme, la musique, l'alimentation

couvent jusqu'à 1.000 grands florins (« Da maestro Mengo da Faença, medico, per insino a di [blanc] di marzo, f. venti cinque larghi d'oro in oro, i quali prestò a maestro Antonio d'Alberto, nostro padre priore, quando andò a Roma per chavare una bolla per alienare de beni del convento insino nella quantità di f. 1000 larghi, a *Libro Giallo segnato C*, c. 358, ll. 150 » [ASF, CS 119, P. 247, qui correspond à *Memoriale*, f. 72r.³¹ : « Maestro Mengo, f. 25 »]).

112. Ainsi que le fournier et les commis (« fornaio e tuti i frati e chomessi mangino in refetorio », *Memoriale*, f. 80v.¹⁰).

113. Dans le même cahier (f. 80v.⁹), il est précisé : « Poi che i frati sono in refetorio, portare pane e vino » (*une fois que les frères sont dans le réfectoire, apporter le pain et le vin*).

114. La culture du potager nécessitait huit aides en plus du jardinier (*Memoriale*, f. 76v.⁸ : « Salario de l'ortolano e 8 garzoni »). En cumulant le menu hebdomadaire (f. 70v.) au synopsis de l'entretien d'embauche du jardinier (f. 80v.¹³⁻²⁷) et à son contrat (*Ricordanze B*, f. 107v.), on obtient : (menu) fèves, gesses, pois rouges, pois blancs, petits pois, ficaire, poireaux, épinards, haricots, salade, herbes aromatiques, figues, fruits ; (synopsis) fruits, raisin, cultures maraîchères, agrumes, cédrats, cornichons, melons ; (contrat) naves, potirons, cédrats, fenouils. A cette base horticole, s'ajoutent le poisson salé ou bouilli (vendredi et toutes les vigiles), la viande (6 plats par semaine, dimanche, mardi et jeudi matin et soir), les œuf mollets et omelettes (lundi soir, mercredi et samedi midi et soir), le fromage, le pain et le vin : SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 73-78.

115. A côté du menu, une légende précise : « Parfois, des raviolis ou des *pastinache* » (*alchune volte ravioli o pastinache*).

116. Entre le 22 août et le 4 septembre 1482, cinq exploitations sont données à bail avec de

(et donc l'agriculture sous-jacente), pôles des *dépenses ordinaires*, et l'architecture, pôle des *dépenses extraordinaires*, avaient réformé le cadre et le *propositum vitae* de la communauté pour en fortifier la cohésion et l'exemplarité, selon des intérêts privilégiés dans le milieu médicéen.¹¹⁷

La réforme de l'Alabanti – délégué par l'Ordre à cette tâche – doit également être considérée à la lumière du rôle de Lorenzo dans les affaires de l'Église. Au-delà du patronage des Medici à l'Annunziata,¹¹⁸ rien de ce qui concerne la religion et le culte à Florence ne se passe sans qu'il n'intervienne, car c'est lui qui gère l'archevêché en lieu et place de l'archevêque. Un mois après son élection par le pape, Rinaldo Orsini, beau-frère de Lorenzo par sa femme, lui a adressé un blanc-seing pour agir en son nom :

Magnifique allié et frère très honoré, salut, etc. Votre Magnificence aura déjà su, par courrier spécial, que l'archevêché est nôtre. Il reste à faire en sorte que là où nous sommes nous en recevions les honneurs, d'où il ressort qu'il faut faire attention, pour ce que votre Magnificence y a œuvré, nous en recevions des louanges et non du désagrément de sorte que, pour l'affection qu'elle a envers moi, le zèle pour le culte divin ne soit pas placé au second plan et que l'intérêt privé ne paraisse pas préféré à l'intérêt public. Pour autant, si un prêtre ou tout autre officier de l'Église est nécessaire, votre Magnificence pourra y pourvoir en mon nom selon ce qu'il lui semble bon et, si moi j'ai à agir dans un sens plus que dans un autre, qui soit agréable au peuple ou au clergé, que votre Magnificence n'hésite pas à me le faire savoir. Soyez en bonne santé. Rome, le 26 février 1475. [P.S.] Quand les bulles seront expédiées, si vous le voulez bien, je déciderais que Messire Francesco Guasconi vienne à entrer en [leur] possession pour en recevoir et en donner bonne information en ce qui concerne nos affaires. Rainaldus de Orsini.¹¹⁹

nouveaux contrats, tous enregistrés par l'Alabanti : *Ricordanze B*, ff. 36r.-38r. ; SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 122-126.

117. L'agriculture, où l'intérêt de Lorenzo était manifeste aux yeux de ses contemporains, a suscité moins d'attention que son goût pour la musique et l'architecture. Le chapitre que Kent consacre à Lorenzo '*Fine Husbandman*' and *Villa Builder, 1483-1492*, est extrêmement éclairant à ce sujet (dans *Lorenzo de' Medici and the Art of Magnificence*, cit., pp. 112-151), ainsi que l'ouvrage de P. NANNI, *Lorenzo agricoltore. Sulla proprietà fondiaria dei Medici nella seconda metà del Quattrocento*, « *Rivista di storia dell'agricoltura* », xxxii, 1992, pp. 1-148. La dimension entrepreneuriale agricole de la SS. Annunziata de Sulmona près de Naples, analysée du XV^e au XIX^e siècle par Alberto Tanturri, invite à réfléchir à une éventuelle spécificité des Servi dans ce domaine : *Un importante patrimonio ecclesiastico del regno di Napoli : gli armenti della SS. Annunziata di Sulmona*, « *Nuova rivista storica* », xc, 2006, pp. 653-702.

118. Cfr. R. BIZZOCHI, *Chiesa e aristocrazia nella Firenze del Quattrocento*, « *Archivio storico italiano* », cxlii, 1984, pp. 191-282, particulièrement *Il ruolo dei Medici*, pp. 275 ss., ne mentionne pas la Santissima Annunziata parmi les institutions religieuses ayant bénéficié du mécénat des Medici.

119. « Magnifice affinis et frater honorandissime, salutem etc. Jà per proprio fante la Vostra Magnificentia debbe havere inteso che .llo arcivescovato sia nostro. Resta che si proveggia che dove ne troviamo, riceviamo honore, unde è da poner cura che per quanto la V. M. se è operata

Les conséquences de cette situation hors du commun sont incommensurables. Dans un passage célèbre de ses *Storie fiorentine*, Francesco Guicciardini a pu écrire que Rinaldo Orsini « qui n'était presque jamais venu, avait quelquefois administré l'Église avec des vicaires, quelquefois l'avais louée, et en avait vendu non seulement le temporel mais encore le spirituel ». ¹²⁰ Les interventions de Lorenzo pour les attributions de cures et prébendes à Florence sont notoires, à l'instar de sa pratique avec les institutions civiles du *dominio*, ¹²¹ la lecture littérale du commentaire de l'historien incite cependant à comprendre que Lorenzo assumait, aux yeux de tous, la politique de l'Église à Florence en matière spirituelle aussi. Par le biais de son réseau personnel, des *Opere*, des *Arte* et de ses autres charges officielles, on le voit agir pour une réforme du clergé régulier autant chez les conventuels – Servi de l'Annunziata, augustiniens de Santo Spirito, ¹²² de San Lorenzo, ¹²³ ermites de saint Augustin de San Gallo, ¹²⁴ dominicains de Santa Maria Novella –, que chez les observants – franciscains

ne consequisca laude et non gravezza, si che per la affection quale ha verso di me, non sia postposto lo zelo del culto divino, et non para se preferisca lo interesse privato al publico. Per tanto, o de vicario o de' altri offitali che ad ciò sian necessarii la V. M. poterà in mio nome provider sicondo gle pare ; et se io harò da far più una cosa che l'altra che sia grata al populo et al clero, non sia grave alla M. V. readvisarne. Bene valete. Rome, die xxvi februarii, 1474. Quando saranno expedite le bolle, se parerà alla M. V., pigliarei per partito che messer Francesco Guasconi venisse ad intrar in possessione per darne et ricever bona informatione circa le nostre facende – Rainaldus de Ursinis etc » (ASF, MAP, filza 21, f. 519r. La lettre est signalée par R. BIZZOCHI, *Chiesa e potere nella Toscana del Quattrocento*, Bologna, il Mulino, 1987, p. 216, n. 49).

120. Cité *ivi*, p. 217.

121. Cfr. P. SALVADORI, *Dominio e patronato. Lorenzo dei Medici e la Toscana nel Quattrocento*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2000.

122. La même année où l'Alabanti est élu à l'Annunziata, Ambrogio da Cori entreprend la réforme de Santo Spirito : « Versatus est in urbe nostra aliquot dies Ambrosius Coranus, insignis litterarum sacrarum magister et eremitarum ordinis caput tua maxime opera ; ut ex eo praecipue multisque aliis intelleximus, et in urbe nostra, itam etiam in agro, multa loca eius ordinis ad meliorem vivendi frugem revocavit » (ASF, *Signori, Carteggio-missive, 1 Cancelleria*, vol. 49, f. 20v., lettre du 3 février 1477 [n.s.]).

123. Lorenzo Guiducci, astrologue et mathématicien, entreprend à San Lorenzo une réforme comparable à celle de l'Alabanti. Dans les mois qui suivent son élection, il charge deux chanoines de compiler un *campione* où inscrire tous les biens de l'église, et deux autres de rédiger un livre « où apparaisse tous les revenus du couvent, année par année, ainsi que les débiteurs et crédateurs » ; lui aussi contrôle personnellement les comptabilités : L. GIORGETTI, *Profilo di Lorenzo Guiducci*, dans *Il Capitolo di San Lorenzo nel Quattrocento*. Actes du Congrès des études (Firenze, 28-29 mars 2003), éd. par P. VITI, Firenze, Olschki, 2006, pp. 221-251. Les Medici disposaient du juspatronat, confirmé à Lorenzo par Sixte IV en 1473 : R. BIZZOCHI, *Patronato politico e giuspatronati ecclesiastico : il caso fiorentino*, « Ricerche storiche », xv, 1985, pp. 95-106.

124. Voir la lettre de frère Mariano da Genazzano à Piero de' Medici citée par F.W. KENT, *New Light on Lorenzo de' Medici Convent at Porta San Gallo*, dans *Princely Citizen*, cit., pp. 187-193.

de San Salvatore al Monte,¹²⁵ de Santa Caterina à Pise,¹²⁶ dominicains de San Marco pour lesquels il demande au général Gioacchino Torriani le retour de Savonarole.¹²⁷ S'ajoutent ses engagements et interventions dans une ultime institution, non la moindre, le *Studio*, où enseignent Marsilio Ficino et Angelo Poliziano,¹²⁸ et dont il est *ufficiale* de 1470 à 1483.¹²⁹ Seule une étude sur l'ensemble des institutions religieuses à Florence, et non pas seulement celles qui ont émergé dans l'historiographie, permettrait d'évaluer en profondeur l'action de Lorenzo de' Medici dans ce domaine.¹³⁰

6. Conclusions

Voulue par Lorenzo de' Medici, la prise des ordres sacrés par Matteo Franco, Marsilio Ficino, Angelo Poliziano et Arnolfo di Francia, puis leur instal-

125. Lorenzo et Giuliano sont *operai* et Piero di Lorenzo succède à son père deux jours après sa mort, le 10 avril 1492 : R. PACCIANI, *Cosimo de' Medici, Lorenzo il Magnifico e la chiesa di San Salvatore al Monte a Firenze*, « Prospettiva », LXVI, 1992, pp. 27-35.

126. 5 juillet 1488 : « Alla santità di N. S., al cardinale di Napoli, al generale de' frati predicatori, a ser Giovannantonio ; pel convento di Santa Caterina di Pisa » (DEL PIAZZO, *Protocolli*, cit., p. 376). Ce courrier pourrait correspondre à ce qu'évoque Donald Weinstein à propos de Lorenzo qui aurait « enrôlé une délégation de frères observants pour introduire la réforme au couvent de Sainte Catherine de Sienne à Pise, demeuré à l'écart de tout mouvement de réforme » (D. WEINSTEIN, *Savonarola. Ascesa e caduta di un profeta del Rinascimento*, Bologna, il Mulino, 2013, p. 97).

127. *Ivi*, p. 93.

128. Sur le soutien de Lorenzo au *Studio*, voir J. DAVIES, *Lorenzo de' Medici, the Studio Fiorentino, and the Florentine Republic*, dans ID., *Florence and its University*, cit., pp. 125 ss. Angelo Poliziano (1454-1494) enseigne *Poesia e Retorica* de 1480 à 1494 : A.F. VERDE, *Lo Studio fiorentino 1473-1503. Ricerche e documenti*, Firenze, Istituto nazionale di studi sul Rinascimento, 1973, vol. II, pp. 26-28. Marsilio Ficino (1433-1499) n'apparaît comme professeur qu'en 1466-1469, mais ses liens avec un très grand nombre des maîtres du *Studio* au cours de toute la période en font l'une des personnalités centrales : FICINO, *Marsilio di Dietifici – Rapporti*, dans *l'Indice dei nomi di persona*, éd. par R.M. ZACCARIA, dans VERDE, *Lo Studio fiorentino*, cit., vol. IV, pp. 186-187.

129. De 1473 à 1483, Lorenzo a été l'un des *ufficiali dello Studio*, dont les pouvoirs ont été considérablement étendus entre 1475 et 1477, lorsqu'ils ont obtenu du pape l'autorisation de lever une taxe de cinq mille florins sur le patrimoine ecclésiastique, et récupéré les attributions des *ufficiali delle grazie* pour sa collecte : DAVIES, *Florence and its University*, cit., pp. 135 ss.

130. Dans son analyse de l'évolution des ordres religieux à Florence au XV^e siècle, Gabriella Zarri ne croit pas à l'existence d'un *plan stratégique cohérent* de la part des Medici : « Gli interventi in questo settore restano sempre condizionati dalla necessità prioritaria del rafforzamento del potere familiare e non possono quindi rispondere a un coerente piano strategico » (G. ZARRI, *Il vescovo eremita. Note sulle istituzioni ecclesiastiche fiorentine nell'età di Lorenzo de' Medici*, dans *La Toscana al tempo di Lorenzo il Magnifico. Politica, economia, cultura, arte*, éd. par R. FUBINI, Pisa, Pacini, 1997, to. III, pp. 1226-234 : 1227).

lation comme chanoines à Santa Maria del Fiore, ou chapelain à San Lorenzo, sont une démonstration emblématique de l'interaction entre intérêt personnel, institution ecclésiastique et politique urbaine. Par des savoir-faire fondateurs, en des lieux symboles de la collectivité – enseignements au *Studio* pour Ficino et Poliziano, chants polyphoniques dans les chœurs de la cathédrale, du baptistère et de l'Annunziata pour Arnolfo – ces hommes propageaient une modernité intellectuelle, pédagogique et musicale dans différentes sphères de la société florentine. Leurs activités n'auraient pu se développer sans une conception de l'intérêt public qui permettait à Lorenzo une action marquant la singularité de sa position – « non pas seigneur de Florence, mais citoyen de quelque autorité » –,¹³¹ et l'originalité des liens institutionnels unissant les communautés ecclésiastiques et religieuses et la gouvernance de la cité.¹³² Les changements entrepris dans l'Église de Florence par son intermédiaire et celui de son réseau dessinent les linéaments d'une réforme de grande envergure selon une voie moyenne inspirée par les cultures spirituelles, intellectuelles et artistiques qu'il avait réunies autour de lui.¹³³

131. « Io non sono signore di Firenze, ma cittadino con qualche auctorità, la quale mi bisogna usare con temperanza e iustificatione » (lettre à Pierfilippo Pandolfini du 26 novembre 1481, dans L. DE' MEDICI, *Lettere*, éd. par M. MALLETT, Firenze, Giunti-Barbèra, 1990, to. VI, p. 100, citée par N. RUBINSTEIN, *Il governo di Firenze sotto i Medici [1434-1494]*, nouvelle éd. par G. CIAPPELLI, Firenze, La nuova Italia, 1999, p. 301, n. 322).

132. Lorenzo Fabbri (*L'Opera di Santa Maria del Fiore nel quindicesimo secolo*, cit.) a souligné l'importance du caractère public et civil de l'Œuvre de la cathédrale et comment l'analyse de la forme institutionnelle et des pratiques de gouvernement de l'Œuvre ne peuvent être séparé de l'idée du bien collectif relativement à la communauté dans son ensemble. Cependant, il faut se garder de croire le cas florentin unique à l'échelle européenne : cf. L. VIALLET, *Les sens de l'observation*, cit., pp. 223 ss., a montré comment au XV^e siècle, à Dresde, Bâle, Ulm et Nüremberg, les villes prennent la main, par le biais de curateurs, sur la gestion du patrimoine et des droits fiscaux des couvents dominicains, franciscains et ermites de saint Augustin.

133. En ce qui concerne la musique, Zanovello considère que Lorenzo est seulement intervenu à l'Annunziata sur le plan d'une aide à certains aspects pratiques du recrutement des chanteurs : « the church and friary became in many ways connected with the Medici network, and it would be tempting to link the increased musical activity to the family's policy. However, as much as the Medici may have contributed to practical aspects of singers' recruitment, the ledgers clarify that the polyphonic Marian Mass was entirely supported by the friary » (*In the Church*, cit., p. 400).

ANNEXE

Les 'ricevute' et l'organisation des chanteurs à l'Annunziata de Florence, 1482-1485

Toute personne recevant un paiement du *camarlingo* de l'Annunziata atteste dans un registre la somme reçue, son objet, date et signe de sa propre main : c'est un 'reçu' (*ricevuta*). Parfois, en cas d'absence ou d'incapacité du récipiendaire, ou d'assignation du paiement à un tiers, une autre personne atteste et signe en lieu et place. Les paiements de chanteurs, rarissimes dans le registre des *Ricevute L 1477-1482*, deviennent plus fréquents puis se multiplient dans le registre suivant, les *Ricevute M 1482-1486* : l'organisation des *cantori* ne s'installe que progressivement, pour des raisons autant budgétaires que musicales. En effet, c'est au cours de l'été 1483 que l'Alabanti a finalisé son budget mensuel des *dépenses ordinaires* (« *spese ordinarie* », dépenses récurrentes permanentes) dont les plus importantes sont l'alimentation, 180 livres, et la musique, 90 livres, dont 72 livres ou 12 grands florins pour les seuls chanteurs, sur une somme totale de 555 livres. Le soin que le prieur a apporté à l'élaboration du budget de l'alimentation montre à quel point il lui fallait être sûr que les ressources du couvent pouvaient assumer un nouveau poste aussi important que la musique : 12 florins x 12 = 144 florins annuels. (En 1485, à la cathédrale, le budget des chanteurs est fixé par les consuls de l'Arte della Lana à 200 florins.) Rétrospectivement, on comprend que la question budgétaire pouvait être un élément-clé du projet laurentien de chœur dont la réalisation se déplace du baptistère à la cathédrale puis à l'Annunziata. En effet, on ne peut exclure que ce soit pour des raisons liées à la bonne intégration économique de ce projet par le prieur (entre 1/6^e et 1/7^e du budget des dépenses ordinaires du couvent) que Lorenzo a demandé à Arnolfo, en août 1480, de retarder l'envoi des chanteurs à Florence : ce qui aurait été à la charge de l'Opera de Santa Maria del Fiore était transféré aux Servi di Maria et il fallait être sûr que cette charge puisse être absorbée par les finances du couvent. Braccio Martelli, dans sa lettre de recommandation de 1473, évoquait déjà le paiement des chanteurs comme difficulté principale au baptistère San Giovanni.¹³⁴

L'intérêt des reçus est multiple. Mois après mois, ils indiquent précisément quels chanteurs ont effectué un service. Par ailleurs, les écritures et signatures autographes sont précieuses pour approcher leur identité au plus près, ce qui n'est pas sans conséquences pour les recherches toponymiques ou anthroponymiques : contrairement aux identifications données jusqu'à présent, il faut référer désormais à Antonio et Gabriello de Chabassolis et non de Gabassoli, à Johannes Comititis (Lecomte) et non Comititus (*cognomen* qui n'existe pas), à Johannes Witinc et non Witine, à Bartolomeo de Caestris et non de Castris, à Cornelius de Veye et non Devoie, à Franciscus Melleti plutôt que Francesco Migliotti ; par ailleurs, Nicolò di Giovanni et Nicolò de Lore sont une seule et même personne mais, inversement, Johannes Torion et Johannes Comititis sont deux chanteurs

134. D'ACCONE, *The Singers*, cit., p. 326.

différents. Un essai serait nécessaire pour expliciter les limites des informations données par les *ricevute* par rapport aux *mastri* de la comptabilité générale, car le contrôle des reports fait constater que certains paiements n'étaient pas enregistrés par le *camarlingo* dans son livre de reçus – ils étaient donc effectués par quelqu'un d'autre et/ou sur une autre caisse. Ainsi, le *Libro Giallo* a enregistré qu'Arnolfo a bien été payé en décembre 1484 (ASF, CS 119, P. 197, f. 408), alors qu'aucun reçu n'a été signé par lui ou un tiers en son nom dans les *Ricevute M*. Seul le croisement des différentes sources comptables permettrait d'obtenir le relevé exhaustif des services de tous les chanteurs, mais cela dépasserait notre propos qui vise ici à comprendre la chronologie de la mise en place du chœur et son organisation.

L'organisation et la chronologie se dévoilent en croisant les informations données par les *Ricevute M* avec celles du *Memoriale* et des *Ricordanze B* (ASF, CS 119, P. 49) où le prieur rédige les contrats des salariés à durée déterminée. Essentiels sont les deux contrats collectifs publiés par Frank D'Accone,¹³⁵ car ils déterminent deux périodes distinctes dans l'installation du chœur. C'est à partir du contrat collectif du 1^{er} mai 1482, qu'un premier groupe composé de Bartholomeo de Caestris, Johannes Comitis et Johannes Witinc est installé durablement. Ces trois chanteurs se joignent à Nicolò di Giovanni, déjà présent au couvent depuis l'automne précédent, à Michel du Brabant, Johannes Hurtault, et Rubinetto *francioso*, contractualisés individuellement entre novembre 1481 et février 1482, mais tous sur le départ,¹³⁶ et à Johannes Torion, jeune clerc salarié depuis le début 1482. S'y ajoutent des pigistes et contractuels individuels – *dominus* Antonius (Antoine de Cambrai alias Antoine Baneston), maître Raynaldus de Hodenc, Dominique Jolicorio, *don* Christophoro da Modena, *don* Bernardino de Schandiano da Modena, Cornelio di Lorenzo, Cornelius de Veye, Bartholomeo di Girolamo –, pour former un effectif permanent de quatre à six chanteurs. Le paiement mensuel d'un florin et demi, compté par quarts, leur est payé au mois, à la semaine ou tous les quinze jours.

1^{ère} période

Le mois indiqué correspond au service fait, une donnée nécessairement arbitraire quand le service a été compté par quarts. Nous suivons les graphies du registre en ayant unifié sous une même langue l'identité de chanteurs qui signent alternativement en italien et en latin : *Nicolaus Ihoannis* est cité sous la forme *Nicolò di Giovanni* (nous avons cependant modifié la graphie toscane *Govani*) et *Girolamo di Mileto di Antonio Piovano*, sous la forme *Hieronymo Piovano* qu'il emploie en italien. Le prénom n'est donné qu'en première occurrence. Sont indiquées les absences occasionnelles des chanteurs ayant signé l'un des deux contrats collectifs.

Avril 1482 — B. de Caestris, J. Comitis, N. di Giovanni, J. Torion, J. Witinc. **Mai** — B. de Caestris, J. Comitis, J. Witinc, Michel [di Guglielmo da Ludicha di Brabante], J. Torion, N. di Giovanni. **Juin** — B. de Caestris, J. Comitis, N. di Giovanni, J.

135. Ivi, pp. 356–357.

136. Ivi, p. 132.

Torion, J. Witinc. **Juillet** — Dominus Anthonius [Antoine de Cambrai, *alias* Antoine Baneston], B. de Caestris, N. di Giovanni, Johannes picarde [J. Torion], J. Witinc. **Août** — Dominus Anthonius [Antoine de Cambrai *alias* Antoine Baneston], B. de Caestris, N. di Giovanni, Johannes picarde [J. Torion], J. Witinc. **Septembre** — N. di Giovanni, Johannes picart [J. Torion]. Manque B. de Caestris. **Octobre** — N. di Giovanni, maistre Raynaldus francioso [Raynaldus de Hodenc]. Manque B. de Caestris. **Novembre** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Dominicus Jolicorio, maistre Raynaldus [de Hodenc] ou don Raynaldo francioso. **Décembre** — Don Angelo di Biagio da Firenze, B. de Caestris. N. di Giovanni, Don Raynaldo francioso [R. de Hodenc]. **Janvier 1483** — B. de Caestris, N. di Giovanni, R. de Hodenc [Don Raynaldo francioso], J. Torion. **Février** — B. de Caestris, N. di Giovanni, R. de Hodenc francigena [sic] [Don Raynaldo francioso], Cornelius de Veye. **Mars** — B. de Caestris, don Raynaldus francioso [R. de Hodenc], N. di Giovanni, C. de Veye, Don Christophorus Guarinus de Mutina. **Avril** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Don C. Guarinus de Mutina, C. de Veye, Bartholomeo di Girolamo. **Mai** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Don C. Guarinus de Mutina, C. de Veye, J. Witinc. **Juin** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Cornelio di Lorenzo, C. de Veye. **Juillet** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Don C. Guarinus de Mutina, C. de Veye. **Août** — B. de Caestris, N. di Giovanni, Dominus C. Guarinus de Mutina. **Septembre** — Don Bernardinus de Schandiano de Mutina, Don C. Guarinus de Mutina, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo, J. Torion de Picardia. **Octobre** — B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo. **Novembre** — B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo. **Décembre** — B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo. **Janvier 1484** — B. de Caestris, N. di Giovanni.

Le 29 janvier 1484, Bartholomeo de Caestris et Nicolò di Giovanni, signent un nouveau contrat collectif avec deux nouveaux venus, *sier* Arnolfo d'Arnolfo et Hieronymo Piovano. Quelques jours auparavant, le 24 janvier, trois pigistes étaient embauchés ou réembauchés : Cornelio di Lorenzo, Antonius de Chabassolis et Franciscus Melleti. Tous reçoivent un salaire de 1 florin mensuel (*de piccioli*, à 5 livres 17 sous), inférieur d'un demi florin par rapport aux précédents contrats. Le paiement à l'unité de florin, avec un chœur plus nombreux, correspond à l'application du dispositif budgétaire mensuel de l'Alabanti, qui a finalisé ses calculs peu auparavant, et à une rationalisation générale des salaires et de leur versement, concrétisée par l'installation d'une chambre des comptes (*chamerlengaria*) dans le premier cloître [34]. (Le 2 juillet 1485, par exemple, quarante-huit paiements pour plus de cinquante personnes sont effectués dans une même journée.) L'effectif de sept chanteurs *forastieri*, avec de nouveaux pigistes – le fils de Cornelio di Lorenzo, Guillelmus de Steynsel, Jean Jehan-neaulx –, est maintenu jusqu'en octobre.

2^{ème} période

Février 1484 — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, N. di Giovanni, Cornelio di Lorenzo, Fr. Melleti, H. Piovano. Manque B. de Caestris. **Mars** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, Cornelio di Cornelio di Lorenzo [fils

de C. di Lorenzo], Fr. Melleti, H. Piovano. **Avril** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, C. di Cornelio di Lorenzo [fils de C. di Lorenzo], Fr. Melleti, G. Piovano. Manque N. di Giovanni. **Mai** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo, Fr. Melleti, H. Piovano. **Juin** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo, Fr. Melleti, H. Mileto Piovano. **Juillet** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo, Fr. Melleti, H. Piovano. **Août** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo, H. di ser Antonio Piovano, Guillelmus de Steynsel. **Septembre** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, C. di Lorenzo. Manque H. Piovano. **Octobre** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, C. di Lorenzo, G. Piovano, Jean Johanneaulx. Manque N. di Giovanni.

De novembre 1484 à juillet 1485, apparaissent d'autres pigistes – Albertus Alegri, Guillelmus Haterel, Gabriel de Chabassolis, Franciscus Mathé –, et le total de neuf à dix chanteurs mensualisés est atteint à plusieurs reprises, effectif qui est aussi celui de la chapelle Sixtine à Rome au même moment.¹³⁷ On remarque l'absence de reçus de chanteurs *forastieri* en décembre, alors que certains de leurs paiements sont attestés par le *Libro Giallo*, et un unique reçu collectif en mars. En juillet 1485, *maestro* Antonio Alabanti devenu général de l'Ordre, a quitté le couvent pour s'installer à Bologne, de même que *sier* Arnolfo d'Arnolfo.

Novembre 1484 — A. Alegri, A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, J. Johanneaulx, G. Hatterel, C. di Lorenzo, H. Piovano. **Décembre** — Aucun *forastiere*. **Janvier 1485** — A. Alegri, A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, J. Johanneaulx, C. di Lorenzo, Fr. Melleti, G. Piovano. **Février** — A. Alegri, A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, Gabriel de Chabassolis, B. de Caestris, J. Johanneaulx, C. di Lorenzo, Fr. Melleti, G. Piovano, G. de Steynsel. Manque N. di Giovanni. **Mars** — C. di Lorenzo est payé *pour tous ses compagnons* : « Io Cornelio di Lorenzo ho ricevuto hodie a quisto dì 6 d'aprile 1484 [sic], f. 2 d'oro in moneta, a ll. 5 s. 17, per firmo per tuti mei compagni ». f. 140v. B. de Caestris à Bruges. **Avril** — A. d'Arnolfo, G. de Chabassolis, F. Melleti, G. Piovano, N. di Giovanni, G. de Steynsel. Manque B. de Caestris. **Mai** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, G. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, J. Johanneaulx, F. Melleti, G. Piovano, G. de Steynsel. **Juin** — A. d'Arnolfo, A. de Chabassolis, G. de Chabassolis, B. de Caestris, N. di Giovanni, J. Johanneaulx, C. di Lorenzo, F. Melleti, G. Piovano, G. de Steynsel. **Juillet** — A. de Chabassolis, G. de Chabassolis, B. de Caestris, J. Johanneaulx, N. di Giovanni, Franciscus Mathé, H. Piovano, G. de Steynsel. Manque A. d'Arnolfo.

137. voir note 56.

Le salaire des frères chanteurs

Pour clarifier l'exposé, nous avons mis à part la question du salaire des frères chanteurs. Giovanni Zanovello¹³⁸ affirme que « there is no evidence that most singers named in the notebook [*Memoriale*, f. 55r., fig. 2] were ever given any payment for musical performances besides their *vestimenta*, the modest income that each of the friars received ». Effectivement, en application des statuts de l'Ordre, l'Alabanti fait verser aux frères, *mais seulement aux prêtres* (souligné par nous) un salaire mensuel de 2 livres, intégré dans son budget pour un effectif de trente personnes : « Salario e vestimento per 30 preti, ll. 60 », ¹³⁹ ce qui correspond au nombre de prêtres de la communauté (26 sur 62 frères dans la 2^e liste du prieur).¹⁴⁰ Nombreux sont les reçus qui attestent qu'un frère a reçu 2 livres « pour avoir chanté dans la chapelle » mais sans qu'il soit précisé s'il est prêtre, convers, profès ou novice, comme ce frère provençal : « Io frater Francisco de Fransa o resevutu, a dì 6 de febrare [1484], ll. 2 per aver chantat an chapelle, ll. 2 ». ¹⁴¹ Qu'il y ait un salaire spécifique pour certains de ceux qui chantent est cependant établi par le cas de deux frères mentionnés dans le tableau du chœur (fig. 2), qui ne sont pas chargés d'enseignement (*magistri musicæ*), mais qui touchent 4 livres pour un mois, 8 livres pour deux mois ou 12 livres pour trois mois, avec la précision de « *vestimento et salario* pour chanter dans la chapelle » ; il s'agit donc bien là d'un double salaire 'de base', pour deux charges différentes, prêtre et chanteur :

« Tenorista – F. Baptista » (*f. Baptista di Biagio da Firenze*) : — « Io fratre Batista ò ricevuto ogi, questo dì 7 di febbraio, ll. quatro, per parte di mio vestimento e salario per cantare in cappella, ll. 4 », 7 février 1485, f. 132r. — « Io fratre Batista da Firenze ò ricevuto ogi, questo dì prima di marzo, ll. quatro, per parte del mio vestimento e limosina per cantare in cappella, da fratre Michele camarlingho, ll. 4 », 1^{er} mars 1485, f. 133r. — « Io frate Battista ogi, questo dì 22 di giugno, *riceuto ll. dodici per parte di mio vestimento e salario per cantare, cioè per tre mesi, marzo, aprile e maggio* [souligné par nous], ll. 12 », 22 juin 1485, f. 153r. — « Io fratre Batista ò ricevuto ogi 'n questo dì dua di luglio, ll. quatro per parte di mio vestimento e salario per cantare in cappella, ll. 4 », 2 juillet 1485, f. 154r.

« Tenorista – F. Corardo » (*fr. Conradus de Eberhardo de Orto Celi*, du couvent des Servi de Himmelsgarten en Thuringe, ou *Conradus magnus* pour le distinguer d'un homonyme, *fr. Conradus de Garmerscheym*, ou *Currado piccolo*, du couvent des Servi de Garmersheim en Bavière) : — « Ego frater Conradus magnus, de Orto Celi, *recepti a fratre Benedicto, kamerlingo conventi, cum magistro Johanne Romani tres libras 21^a de mensis aprilis*, ll. 3 », 21 avril 1484 f. 85v. — « Ego frater Conradus *recepti a fratre Michaelae, kemmerlingo, octo libras pro cantu et vestimentis duorum mensium, scilicet ja-*

138. *In the Church*, cit., p. 385.

139. SMITH, *Le budget*, cit., pp. 231-234.

140. Cfr. *Memoriale*, f. 64r.

141. Ivi, f. 75v.

nuarii et februarii [souligné par nous], prima die mensis marcii, ll. 8 », 1^{er} mars 1485, f. 135r. — « Ego frater Conradus de Eberhardo recepi a fratre Michaele, kemmerlingo, quatuor libras pro vestimentis et cantu, mensis junii, ll. 4 », 2 juillet 1485, f. 159v.

Tous deux sont cités par Zanovello¹⁴² dans ses « payments to singers » pour les années 1484-1485, sous les identités de *Battista di Biagio* et *Curado tedesco grande*, mais sans être identifiés comme frères. Le même cas se vérifie pour d'autres frères identifiés par D'Accone,¹⁴³ dont on retrouve les *ricevute* pour des *vestimenti* ou *salarii* qui recouvrent des charges variées :

Frate Andrea di Giovanni (f. Andrea, *contralto*, de fig. 2) : — « I'ò receiveuto [sic] pour la mia missa 11 ll. et 18 sols, fra Andrea franchoze, a dì xxvi d'aprille », 26 avril 1484, f. 86r. — « Ego frater Andreas confiteor recipisse quinque ducatos pro residuo meo et 3 libras et solidos 13, die vicessima nona junii, et eadem die recepi unum ducatum super vestimentam meam, ll. 39, s. 13 », 29 juin, f. 95v. — « Ego frater Andreas confiteor recipisse ll. 6 et solido uno pro parte vestimenti et salarii pro mense julii in secundo die, ll. 6 s. 1 », 2 juillet 1485, f. 155v. — « Ego frater Andreas françoze confiteor [sic] recipisse a fratre Michaelae pro parte mei salarii, lib. 4^{or}, ll. 4 », 2 août, f. 160v. — « Ego frater Andreas confiteor recipisse pro parte salarii mei 4^{or} libras, 3^a die mensis septembris, ll. 4 », 2 septembre, f. 164v.

Frate Filippo pichardo (f. Filippo, *contrabasso*, de fig. 2) : — « Io frate Philipo di Simone di França riceveto [sic] ll. una di grosioni, a dì 20 d'aprile, da frate Benedicto per parte de mio vestimento, ll. 1 », 20 avril 1484, f. 85v.

Frate Marco di Domenico (f. Marco, *contrabasso*, de fig. 2) : — « Io frate Marcho, cantore, ò ricevuto a dì decto, ll. una, per parte di mio vestimento, ll. 1 », 2 septembre 1484, f. 103v. — « Io frate Marcho da Firenze ò ricevuto, a dì 6 di giugno, ll. 1, per parte della mia messa, ll. 1 s. 1 », 6 juin 1485, f. 151v. — « Ego frate Marcho da Firenze ò ricevuto oggi, questo dì 9 di luo, fiorino uno largo per parte della mia messa, f. 1^o Largo », 9 juillet, f. 158v. — « Io frate Marcho da Firenze ò riceuto oggi, questo dì 2 di settembre, lire 2, pro mio vestimento, ll. 2 », 2 septembre, f. 165r.

Frate Stefano di Nicolò : — « Io frate Stephano di Nicolò da Firenze ò avuto oggi, questo dì quattro di giugno, per parte di mio vestimento, lire due, comincio a dì 3 di maggio, in tutto, ll. 2 », 4 juin 1484, f. 92r. — « Io frate Stephano fiorentino ò auto oggi, questo dì quattro di giugno, lire due, per limosine del cantare, comincio el mio tempo a dì 16 di maggio in tutto aliter due mese, ll. 2 », 4 juin, f. 92r. — « Io frate Batista fo fede come frate Stefano da Firenze à ricevuto oggi, questo dì primo decto, ll. quatro, per suo vestimento e salario per cantare, ll. 4 », 1^{er} mars 1485, f. 136r.

Frate Carlo di Marcho : — « Io fra Carlo di Marcho da Firenze ho ricevuto oggi, questo dì 14 dicto, per parte di vestimento, ll. 1 s. 13 », 14 avril 1484, f. 84v. — « Io fra Karlo fiorentino, ho ricevuto oggi, questo dì 26 d'aprile, fiorini sette larghi a ll. 5 e s.

142. Cfr. ZANOVELLO, *In the Church*, cit., p. 389.

143. Cfr. D'ACCONE, *The Singers*, cit., pp. 334-335.

18 l'uno, e ll. 2 s. terdici [sic], sono per resto della mia messa novella, in tutto f. 7 ll. 2 s. 13 », 26 avril, f. 86r.

Le salaire spécifique pour l'activité chorale des frères chanteurs n'est pas, a priori, une rétribution pour leur participation aux offices réguliers, quelles que soient leur compétence : ils y participaient au même titre que les autres membres d'une communauté où la capacité vocale et musicale était un critère de recrutement. Selon nous, ce salaire était versé pour des activités qui ne rentraient pas dans les obligations contractuelles des chanteurs *forastieri*, telles que les messes polyphoniques commandées par les laïcs et autres pratiques liturgiques nouvelles et particulières à l'Annunziata et à sa chapelle miraculeuse.

En conclusion, nous soulignons que le *salario* de 4 lires des frères-prêtres-chanteurs représente 48 lires annuelles, ou 8 grands florins d'or, soit les deux tiers du salaire d'un *procuratore* laïc du couvent (Zanobio del Giocondo et Bernardo Mini reçoivent chacun 12 grands florins),¹⁴⁴ ou d'un jeune clerc de banque en début de carrière à la même époque,¹⁴⁵ tout en étant entièrement pris en charge : logés, vêtus, blanchis, rasés, nourris, soignés en cas de maladie. Cette proportion est à rapprocher des 8% d'intérêts donnés aux frères prêteurs lors de l'emprunt lancé par l'Alabanti en 1490, comparés aux 10% garantis par la Commune en rémunération de l'*accatto*.¹⁴⁶ Globalement, la *via media* choisie par le prieur pour sa réforme tendait à aligner la rémunération du travail laïco-pastoral des frères (ou de son produit) sur celle du travail (ou de son produit) dans le siècle.

144. Cfr. SMITH, *Memoriale*, cit., pp. 42-45.

145. Cfr. R. GOLDTHWAITE, *Local Banking in Renaissance Florence*, « The Journal of European Economic History », XIV, 1985, p. 11.

146. Voir note 97.

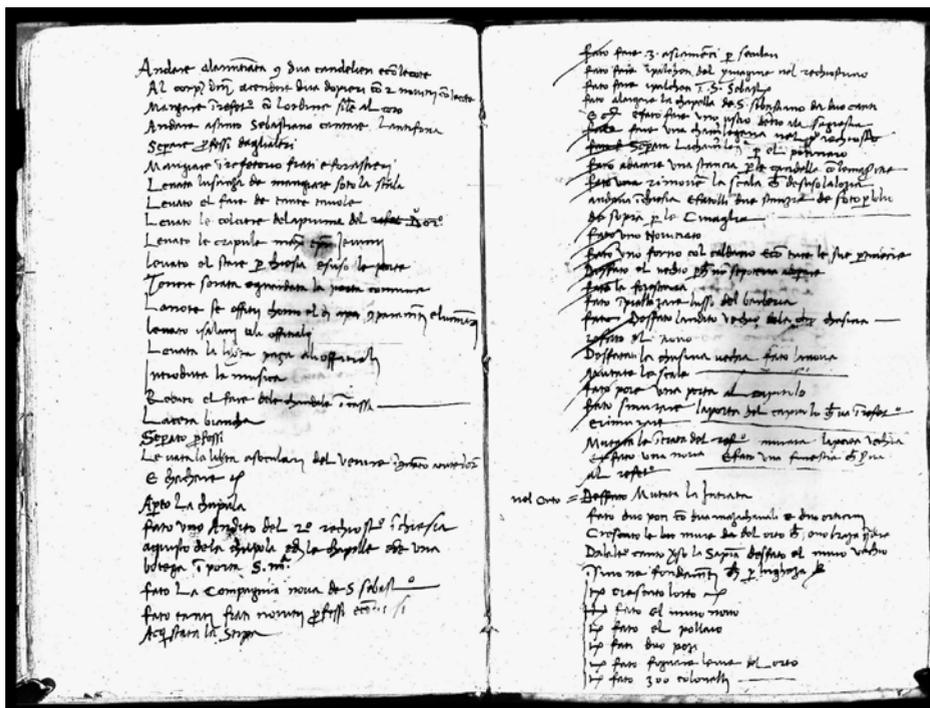


Fig. 1. Bilan synoptique du prieur dans le *Memoriale de maestro Antonio Alabanti*, 1477-1485 (Firenze, Archivio di stato, *Corporazioni religiose soppresse* 119, P. 873, ff. 72v.-73r.).

Tenors

f Bapista
f Corrado
f Gio Ag.^{lo}

Magistri musicae

f Andrea }
f philippo }
f tonon }
f Alexandro }

Organi

f philippo
f Marco
f Brictio

Organi

f Andrea
f Anselmo
f felice
f. Tonon

Suprani

f corradino
f Alexandro
f Dominico
f iohannes
f albanus
f iohannes
f iohannes
f gaudencio
f iohannes
f albanus
f dionisio et angelus

f Andrea docent nomines
f philippus docent tenoris et alios et bass
f tonon docent organos

Quolibet fo p^o Saluatore
Cantetur una motetum

Magni musica p^o et in om
Docent Landes unguis
2^o Docent motetum
3^o Docent psalmos
4^o hymnos et magnificas
5^o missas

Et de p^oditis omnib^{us} fiat tabula
qualis Sopranum et in omib^{us}
sunt et plures p^oditas.

Fig. 2. Le chœur des frères et son programme de travail dans le *Memoriale* de maestro Antonio Alabanti, automne 1483 (ivi, f. 55r.).

L' e n . C .
 S male
 Alufo
 Andrea
 Piero
 Am^o p
 Dum^o
 Marco
 fanni^o
 Bartolo^o
 Zanfano^o
 M^o Stefano
 Nello S. n. f.
 fanni^o notaro
 fanni^o orato
 fanni^o
 Piero p.
 Bruno
 V. G. L.
 Garlano
 Nello
 Carlo
 Taddeo
 Maff^o Tho.
 Maff^o philipo
 Verano
 Maff^o Jac^o
 Lorenzo p.
 Zobano sup bar
 Bartolo Lippi
 fanni^o Valon
 S. Zobano
 S. Matteo
 B. n. d. o

M. S. f. : ~
 B. n. d. o. sup.
 Zobano S. Bartolo

Fig. 3 Le réseau du prieur dans le *Memoriale de maestro Antonio Alabanti*, 1483 (ivi, f. 44v.).